

Document de référence 2002

Tableau de concordance

selon l'instruction d'application du règlement 98.01 de la Commission des Opérations de Bourse

I – Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1.1 Nom et fonction du responsable du document	page 96
1.2 Attestation des responsables	page III ^e
1.3 Nom et adresse des contrôleurs légaux	page 96
1.4 Politique d'information	page III ^e

III – Renseignements de caractère général concernant le groupe et son capital

3.1 Renseignements de caractère général concernant le groupe	page 75
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	page 76
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote	page 79
3.4 Marché des titres de la société	page 80
3.5 Dividendes	page 81

IV – Renseignements concernant l'activité du groupe

4.1 Présentation de la société et du groupe	page 82
4.2 Dépendance à l'égard des brevets	page 89
4.3 Effectifs	page 87
4.4 Politique d'investissements	page 9
4.7 Risques de la société et du groupe	page 87

V – Patrimoine, situation financière et résultats

5.1 Comptes consolidés du groupe	page 18
5.2 Comptes sociaux	page 48

VI – Organes d'administration, de direction et de surveillance

6.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration et direction	page 90
6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital	page 92
6.3 Mentions des schémas d'intéressement du personnel	page 93

VII – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1 Evolution récente	page 17
7.2 Perspectives d'avenir	page 17



Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 23 avril 2003, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Sommaire

Message du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué	page 2
--	--------

Rapport de gestion

L'année 2002	page 5
Politique sociale et environnementale	page 11
Informations relatives au capital	page 14
Comptes sociaux et affectation du résultat 2002	page 15
Autorisations financières	page 16
Les assemblées générales	page 17
Perspectives 2003	page 17

Comptes consolidés

Principales données	page 19
Compte de résultat consolidé	page 20
Tableau des flux de trésorerie consolidés	page 21
Bilan consolidé	page 22
Annexe aux comptes consolidés	page 24
Rapport des Commissaires aux Comptes	page 47

1

Comptes sociaux

Principales données	page 49
Compte de résultat	page 50
Tableau des flux de trésorerie	page 51
Bilan	page 52
Annexe aux comptes sociaux	page 54
Rapport général des Commissaires aux Comptes	page 73
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	page 73

Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant le groupe et son capital	page 75
Renseignements concernant l'activité du groupe	page 82
Organes d'administration et de direction	page 90
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	page 96

Toute les informations économiques sont de source Essilor.

Varilux®, Crizal®, Stylis® sont des marques appartenant à Essilor International.

Transitions® est une marque appartenant à Transitions Optical Inc.

Nikon® est une marque appartenant à Nikon Corporation.

Après 2001, bon millésime, 2002 a été une très belle année pour Essilor qui a battu ses records de ventes, de bénéfices, de parts de marché. Mais, tout ceci s'inscrit dans la très longue durée, et c'est peut-être le plus important. La croissance annuelle du bénéfice net par action, l'indicateur par excellence de la performance, monte progressivement : +8,8 % l'an sur quinze ans et +23,7 % l'an sur dix ans.

Les résultats que nous constatons en 2002 sont, à la fois, l'effet de nos stratégies à long terme et de notre travail de tous les jours. Si 2002 a été cette année record, c'est parce que tous les grands paris ont été gagnés, et c'est aussi parce que chaque collaborateur d'Essilor à son poste, dans sa responsabilité, a travaillé efficacement au progrès et à la prospérité de l'ensemble. Tout a bien fonctionné et, ce qui est rare, tous les paris ont été tenus en même temps, comme l'illustre le lancement de nouvelles générations de verres photochromiques Transitions® et de verres progressifs.

Au-delà de ces réussites, l'amélioration du bénéfice d'exploitation année après année reflète un travail constant et en profondeur. La rentabilité de nos activités aux États-Unis s'est rapprochée du niveau moyen du groupe, ce qui a tiré l'ensemble vers le haut. L'Europe a fait mieux qu'attendu en dépit d'une concurrence plus agressive. Grâce au Japon, où notre association avec Nikon porte ses fruits, et à l'Australie, l'Asie-Pacifique apporte sa contribution aux profits tout en nous réservant un potentiel de croissance considérable pour l'avenir. L'Amérique latine s'est bien comportée dans une conjoncture difficile.

2

Un seul métier déployé en profondeur et mondialement

Les succès de 2002 ont, une nouvelle fois, ratifié la pertinence de la stratégie adoptée par Essilor, stratégie claire, déployée dans la continuité et orientée vers le long terme. Son principe de base est le choix de se consacrer à un seul métier, celui des verres ophtalmiques, en mettant l'accent sur les verres dont le contenu technologique est le plus riche. C'est pourquoi, la recherche, à laquelle nous affectons un pourcentage du chiffre d'affaires et des budgets supérieurs à ceux de nos concurrents, demeure une priorité permanente dont 2002 a illustré le bien-fondé.

Si nous avons choisi d'exercer un seul métier, la stratégie consiste aussi à étendre l'activité à l'échelle de la planète. Essilor est le numéro un mondial et entend creuser encore l'écart avec ses concurrents, en particulier en améliorant ses positions dans les zones géographiques où il n'arrive pas en tête. Nous avons la volonté, et les moyens financiers, de reprendre une politique d'acquisition plus active pour compléter notre dispositif sur le plan technique et surtout géographique.



Philippe Alfroid
Directeur Général
Délégué

*"Essilor place le client
au cœur de son métier.
Les efforts du groupe
sont orientés vers
la connaissance et
l'anticipation des besoins
réels des consommateurs".*

Un grand potentiel de croissance en Asie à long terme

La joint-venture conclue en Corée du Sud est exemplaire à plus d'un titre de cette politique d'acquisition et de partenariat. Elle va nous permettre de prendre de fortes parts de marché dans le dernier grand pays où nous n'étions pas présents. En même temps, nous ouvrons un deuxième canal de vente en Chine. Essilor s'attache enfin les talents d'une équipe brillante et industrielle qui contribuera à son internationalisation croissante, en particulier en Asie.

Pour nous, l'Asie est une zone extrêmement prometteuse en raison de la densité d'une population encore peu équipée en verres correcteurs et de l'existence en Chine et en Inde de près de 150 millions de personnes à pouvoir d'achat suffisant pour être des clients potentiels pour nos verres de haute technologie.

À quoi sert notre leadership s'il ne nous permet pas d'être encore plus proche de nos clients ?

Essilor place le client au cœur de son métier. Les efforts du groupe sont orientés vers la connaissance et l'anticipation des besoins réels des consommateurs. C'est aussi la philosophie de notre recherche-développement qui dispose à cet effet d'un département d'optique physiologique qui étudie l'ergonomie des produits et le comportement de leurs utilisateurs. Aucune autre société de notre secteur n'a son équivalent. Du fait de la technicité d'un verre ophtalmique moderne, cette approche du client ne serait pas possible si elle ne s'appuyait pas sur un partenariat privilégié avec les professionnels de la vue : l'opticien, l'optométriste et l'ophtalmologiste s'affirment comme les relais indispensables pour expliquer au public la spécificité et les avantages de nos verres.

Gouvernement d'entreprise et développement durable

Notre culture qui est faite de continuité, de régularité, de concertation, avait naturellement généré l'adhésion à ces principes. Nous tenons à délivrer une information permanente et claire. Notre Conseil d'Administration, qui est largement associé à la définition et à l'exécution de la stratégie du groupe, comporte une majorité d'administrateurs indépendants.

Essilor a toujours fait du développement durable sans le dire. Les raisons en sont simples : en misant sur une politique de produits de qualité, nous avons depuis longtemps mis en place une politique de certification de notre outil industriel. Par ailleurs, nous avons appris à économiser les matières depuis longtemps dans nos usines en Asie, là où l'énergie et l'eau sont des biens rares. Tout le groupe a profité de ces expériences.

Un directeur spécialement chargé de ce domaine a été nommé. Dans sa mission, il doit s'assurer que, dans tous les pays où Essilor est présent, les comportements sont conformes aux principes de respect et de responsabilité des individus qui sont les nôtres. Il formalisera et dynamisera cette approche comme une partie intégrante de notre culture.

Culture et capital humain

Nous tenons à redire, comme chaque année, qu'une de nos plus grandes fiertés est de voir l'ensemble des collaborateurs d'Essilor progresser aussi bien individuellement que collectivement. Notre attachement de longue date à des politiques humaines dynamiques fondées sur l'individu, sur sa performance personnelle et sa capacité à travailler en équipe, continuera à se manifester par des échanges entre nos équipes mondiales. Nous sommes convaincus que le brassage des nationalités est une des composantes du succès d'Essilor. Car, c'est en dernier ressort dans le capital humain et dans notre culture que résident nos meilleurs atouts face à l'avenir.



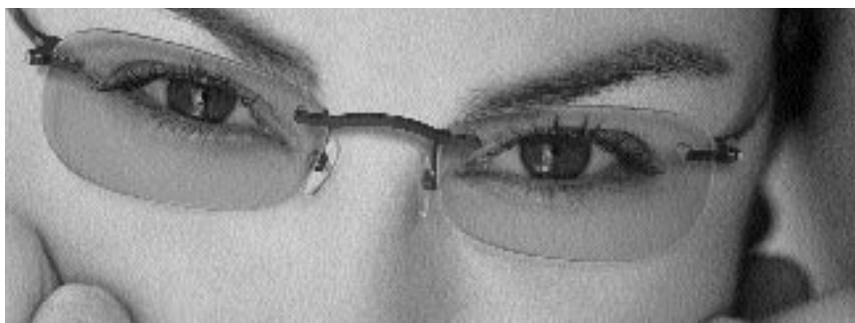
Xavier Fontanet
Président-Directeur
Général

"Le principe de base de notre stratégie est le choix de se consacrer à un seul métier, celui des verres ophtalmiques, en mettant l'accent sur les verres dont le contenu technologique est le plus riche".

Xavier Fontanet

Philippe Alford

Xavier Fontanet signature | *Philippe Alford signature*



L'année 2002	page 5
Politique sociale et environnementale	page 11
Informations relatives au capital	page 14
Comptes sociaux et affectation du résultat 2002	page 15
Autorisations financières	page 16
Les assemblées générales	page 17
Perspectives 2003	page 17

L'année 2002

En millions d'euros	2002	2001	
Chiffre d'affaires	2 138,3	2 070,4	+ 3,3 %
Résultat d'exploitation	340,6	310,6	+ 9,7 %
Résultat courant	277,7	233,3	+ 19,0 %
Résultat net (part du groupe)	182,4	142,6	+ 27,9 %
Bénéfice net par action (en euros)	1,82	1,43	+ 27,3 %
Autofinancement	335,4	286,4	+ 17,1 %

Les excellents résultats d'Essilor en 2002 démontrent, une nouvelle fois, la solidité de la stratégie du groupe qui renforce son *leadership* dans l'optique ophtalmique à travers le monde. Grâce à son positionnement sur les verres à haute technicité et à l'étendue de son offre produit, Essilor a gagné de nouvelles parts de marché dans toutes les zones où le groupe est implanté.

LA POSITION D'ESSILOR SUR LES MARCHÉS DE L'OPTIQUE

Comme les années précédentes, la croissance des marchés a été tirée par les verres à forte valeur ajoutée sur lesquels Essilor a misé depuis de longues années. Cinq grandes catégories de produits, fortement représentées dans le groupe, jouent un rôle moteur :

- les verres progressifs, bien connus sous la marque Varilux®;
- les verres faisant l'objet de traitements antireflet commercialisés principalement sous la marque Crizal®;
- les verres à hauts indices avec notamment Stylis®;
- les verres en polycarbonate avec la marque Airwear®;
- les verres photochromiques (à teinte variable) avec la marque Transitions®.

En croisant ces différentes techniques pour créer des produits haut de gamme, Essilor accroît régulièrement son mix produit en vendant des verres dont le contenu en valeur ajoutée est de plus en plus élevé. Au-delà de la performance visuelle, tous ces verres apportent un agrément et un confort supplémentaires (meilleure vision à la fois de près et de loin, légèreté, solidité, protection contre l'éblouissement, disparition des reflets et facilité de nettoyage, ...) et une plus grande esthétique : des verres plus minces qui s'intègrent dans une plus grande variété de montures. Voilà qui explique leur succès auprès des porteurs du monde entier. C'est ainsi que les ventes de verres d'Essilor sont passées de 162 millions d'unités en 2001 à 170 millions en 2002.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2 138,3 millions d'euros ce qui représente une hausse de 7 % en base homogène, nettement supérieure à la croissance du marché ophtalmique mondial.

La croissance réelle est de 3,3 % en raison d'un effet de change négatif (-4,6 %) dû principalement à la faiblesse du dollar, du yen et du réal brésilien. L'effet de périmètre (+0,9 %) représente essentiellement l'intégration des laboratoires de la chaîne Dollond & Aitchison au Royaume-Uni.

Les lancements de nouveaux produits ainsi que le développement des verres à hauts indices, des verres en polycarbonate, des antireflets et des verres progressifs ont été des facteurs clés dans la croissance du chiffre d'affaires et du mix produit.

LES NOUVEAUX PRODUITS

Essilor est concentré sur les verres ophtalmiques qui représentent 95 % de l'activité aujourd'hui.

En millions d'euros	2002	2001	2000
Verres correcteurs et autres produits associés aux verres	2020,3	1961,1	1828,3
Autres produits*	118,0	109,3	150,1
	2138,3	2070,4	1978,4

* 2000 : autres produits = instruments + lentilles de contact

* Depuis 2001 : autres produits = instruments principalement destinés au travail du verre

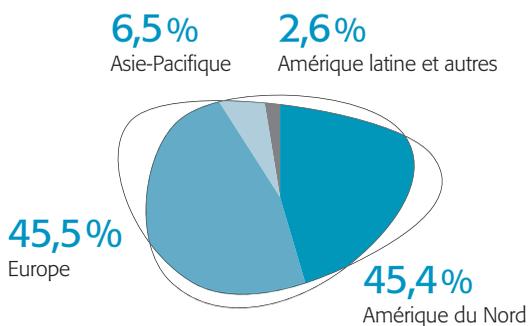
- Transitions® Next Generation : Essilor a lancé la nouvelle gamme de verres photochromiques Transitions® début 2002. Cette quatrième génération offre des performances accrues en termes de vitesse d'assombrissement et d'éclaircissement et ses qualités se sont reflétées dans la forte montée des ventes de verres photochromiques du groupe.
- Crizal® Alizé™ : nouveau traitement antireflet avec une fonction anti-salissures très efficace.

● Il faut, de plus, mentionner la montée en puissance de deux verres dont la commercialisation avait débuté en 2001, et qui ont joué un rôle déterminant dans la croissance des ventes. Il s'agit d'abord du verre progressif Evolis® (baptisé Ovation® en Amérique du Nord) de BBGR, deuxième réseau d'Essilor, dont le succès s'est affirmé, en particulier auprès des chaînes de distribution. Il s'agit ensuite de Stylis®, verre à très haut indice 1,67. Ce matériau a été étendu à toutes les familles de verres du groupe (simples foyers et progressifs) et dans toutes les zones géographiques, contribuant à améliorer les parts de marché d'Essilor dans les hauts indices.

L'ACTIVITÉ SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

L'ensemble des zones géographiques a participé à la performance du groupe (données en base homogène).

Répartition du chiffre d'affaires par zone



L'Europe affiche une augmentation de 7,5 % en chiffre d'affaires.

Malgré un marché du verre optique plutôt difficile, Essilor a bénéficié du succès de ses produits récents et d'une stratégie réussie de couverture des marchés par plusieurs réseaux de vente. C'est notamment le cas en France où le groupe a fortement accru ses positions grâce au dynamisme des réseaux Essilor, BBGR et Nikon, et grâce au lancement réussi de ses nouveaux produits tant dans les verres progressifs (Evolis®) que dans les verres à haut indice (Stylis®). Des efforts ont été accomplis pour développer les verres antireflet qui représentent seulement 32 % du total des ventes du marché français.

C'est également le cas au Royaume-Uni où la croissance du groupe a été stimulée par une évolution très favorable du mix produit et par l'activité de la filiale BBGR qui a acquis les laboratoires de la chaîne Dollond & Aitchison (D&A) en 2001. Les efforts accomplis en termes de qualité et de service ont permis aux laboratoires de D&A d'atteindre le niveau de performance attendu.

Ailleurs en Europe, il faut noter une bonne progression en Italie et en Autriche. Les pays d'Europe de l'Est (filiales consolidées et non consolidées) continuent à apporter de grandes satisfactions avec une croissance de l'ordre de 20 % par an depuis plusieurs années. Essilor a posé les bases d'une croissance solide et rentable dans cette région. En Allemagne, Espagne, Portugal et Pays-Bas, marchés très concurrentiels, Essilor a maintenu ou légèrement amélioré ses positions.

Dans les laboratoires, les efforts de productivité se sont poursuivis. La transformation des laboratoires est régulière afin de concentrer les nouveaux produits et matériaux dans les pays aux coûts les plus compétitifs tout en maintenant un haut niveau de service aux clients opticiens. Dans le cadre de cette politique, un laboratoire a été ouvert en Pologne pour répondre aux besoins du marché local et servir d'autres pays européens. Ailleurs, certains petits laboratoires ont été arrêtés : c'est le cas de la Belgique et de la Turquie. En règle générale, les laboratoires s'internationalisent de plus en plus, à l'exemple du Portugal, dont une part croissante de la production est destinée aux autres pays européens, suivant en cela les progrès des transports et de la logistique.

L'Amérique du Nord : la croissance des ventes d'Essilor a atteint 5,6 % dans cette zone.

Aux États-Unis comme au Canada, le marché a davantage augmenté en valeur qu'en volume. Essilor a de nouveau pris des parts de marché grâce à la progression de ses ventes de verres en polycarbonate et aux succès de Transitions® Next Generation, Ovation® et Crizal®. Les traitements antireflet connaissent une croissance considérable aux États-Unis qui sont, il est vrai, très en retard par rapport à la plupart des pays européens et du marché japonais. Avec Crizal®, Essilor dispose d'un traitement d'une très grande qualité, considéré comme la référence du marché. L'année 2002 a également été marquée par le développement du partenariat avec les laboratoires indépendants distributeurs de Varilux® au moyen, notamment, d'accords de licence de la technologie Crizal®.

La réorganisation de la production, des laboratoires et des services *support* (marketing, finance et informatique maintenant regroupés à Dallas) s'est poursuivie tout au long de l'année, générant des gains de productivité de l'ensemble américain en avance sur les objectifs. Dans les laboratoires, un effort considérable a été fait pour changer et unifier les systèmes informatiques de toutes les unités en un temps record. Le rodage du nouveau système prendra probablement les six premiers mois de 2003, période pendant laquelle quelques difficultés dans le service ne sont pas exclues. Ceci permettra de générer des économies significatives de gestion (codification de produits, gestion et suivi de commandes...) et de gérer, au niveau national, un équilibrage de la production des laboratoires.

L'année 2002 a été importante pour VisionWeb, la plateforme web ouverte à l'ensemble des acteurs de l'optique, dont le lancement a eu lieu au mois de mars et qui a vu le nombre de ses actionnaires s'accroître. Après Essilor, Johnson & Johnson Vision Care Inc., AMO (filiale d'Allergan) et Jobson Publishing, la société de montures Marchon a rejoint VisionWeb. En conséquence, la part d'Essilor dans le capital de VisionWeb est maintenant légèrement inférieure à 50 %. Des négociations sont, par ailleurs, très avancées avec l'*American Optometric Association* (AOA), association des optométristes américains. Depuis son lancement, VisionWeb monte en puissance chez les professionnels de la vue, optométristes indépendants et chaînes, pour commander des verres auprès des laboratoires du groupe et sa vocation future est d'étendre l'ensemble de ses services pour offrir un système de gestion complet englobant toutes les activités des optométristes (gestion des assurances, du portefeuille clients...).

L'Asie Pacifique : Essilor a poursuivi sa montée en puissance dans cette région avec une progression des ventes de 10,5 %.

Nikon Essilor : au Japon, qui représente environ un tiers de la zone Asie-Pacifique, le marché a été en décroissance en valeur et en volume. Les produits les moins chers se sont développés sous l'effet des boutiques *discounts*, créneau qui a pris plus de 10 % du marché en deux ans. Dans cette conjoncture difficile, la société Nikon Essilor a poursuivi sa conquête de parts de marché. Elle a également confirmé sa bonne implantation chez les opticiens indépendants et la pertinence de sa stratégie commerciale auprès des chaînes.

Le reste de la zone a crû à un rythme proche de 20 %. En Chine, dans un marché global en hausse, une des évolutions les plus notables est la montée en puissance des verres organiques. Essilor détient une bonne part de marché dans le haut de gamme de ce créneau et son chiffre d'affaires a bien évolué.

Dans les pays de l'Asean (Singapour, Malaisie, Philippines, Indonésie), la croissance a été conforme aux attentes, avec une bonne progression des produits à valeur ajoutée. En Inde, le marché des verres organiques – pour lesquels Essilor est le numéro un – est encore petit mais en augmentation rapide. Le groupe a connu une forte croissance en volume et en valeur avec, en plus, un bon développement des verres antireflet. Essilor possède deux laboratoires, à Bangalore et à Delhi, auxquels s'ajoute un réseau de laboratoires franchisés et exclusifs aux produits Essilor. En Australie et en Nouvelle-Zélande, la conquête de parts de marché supplémentaires et le développement des produits à valeur ajoutée expliquent la progression du groupe. L'introduction, dans ces deux pays, de nouvelles technologies pour les traitements de surface sur polycarbonate, d'une part, et d'autre part, de verres tels que Transitions® Next Generation et les produits de la marque Nikon®, ont également contribué à la croissance.

L'Amérique latine : le développement d'Essilor a continué dans cette zone (+12 % en chiffre d'affaires) malgré un contexte économique souvent très difficile dans plusieurs pays.

Au Brésil, dans un marché en hausse de 3 % en volume et de 10 à 12 % en monnaie locale, Essilor a connu un rythme de croissance nettement supérieur. Les pertes de pouvoir d'achat de la population ont déplacé la consommation vers les produits moins chers. Mais, au même moment, les nouveaux produits à forte valeur ajoutée ont rencontré un bon succès, tels le verre Crizal® lancé en 2002 et les verres à haut indice dont les objectifs de vente ont été dépassés. En Argentine, Essilor a réussi à conserver un résultat opérationnel équilibré malgré la récession. Au Mexique, une nouvelle filiale, Essilor Mexico, chargée d'importer et de distribuer tous les produits du groupe, a été créée à partir de l'achat du laboratoire Vision Center en 2000. Cette initiative se justifie par la double perspective d'un rattrapage du taux d'équipement de la population inférieur à celui d'autres pays de la zone, et d'un décollage des verres progressifs et des traitements de surface dont la pénétration est encore très faible.

L'ACTIVITÉ INSTRUMENTS

Il faut noter la croissance de 14 % du chiffre d'affaires de l'activité Instruments d'Essilor, division spécialisée dans les systèmes de taillage de verres et les appareils de dépistage visuel. Dans le taillage, l'année a été marquée par l'établissement de relations de partenariat avec des grandes chaînes américaines et européennes.

ACCORDS ET ACQUISITIONS

En 2002, le groupe a conclu :

- La création de la société Essilor Korea Ltd., née de l'association 50/50 d'Essilor et de la société sud coréenne Samyung Trading Co. Ltd. Essilor Korea Ltd. (chiffre d'affaires estimé de 35 millions de dollars) regroupe l'ensemble des activités de Samyung Trading dans le domaine ophtalmique représentées par les sociétés Topex et Chemiglas. Chemiglas, numéro deux coréen de l'optique ophtalmique, produit et distribue des verres sur le marché coréen ainsi qu'à l'exportation. Topex est un fabricant et un laboratoire de prescription qui distribuait les verres Varilux® et Crizal® d'Essilor auprès des opticiens de Corée. Essilor Korea Ltd. a démarré en janvier 2003.

L'entrée d'Essilor en Corée du Sud et son association avec le groupe Samyung Trading représente une étape stratégique pour au moins deux raisons :

- La Corée est le second marché d'Asie en valeur après le Japon grâce à un mix produit riche caractérisé par une forte pénétration des matériaux à moyens et hauts indices, des verres antireflet, et des verres progressifs qui connaissent une croissance rapide due à leur part de marché encore faible sur le segment de la presbytie.

- Chemiglas a de bonnes positions en dehors de la Corée, notamment en Chine où il permettra au groupe d'ouvrir un deuxième canal de distribution appuyé sur une usine qui démarrera début 2003.

- L'acquisition de Stereo Optical, une société américaine basée à Chicago, Illinois. Stereo Optical conçoit, fabrique et commercialise des équipements de dépistage visuel pour les professionnels de la vue, la médecine du travail et la santé publique. Stereo Optical (chiffre d'affaires d'environ 4 millions de dollars) a été intégrée à Essilor Instruments, dont le *leadership* dans le dépistage en Europe est parfaitement complémentaire à celui de Stereo Optical en Amérique du Nord.

- L'acquisition, aux États-Unis, de trois laboratoires de prescription appartenant à la société CSC Group, distributeur de longue date des marques Varilux® et Crizal®. Ces entités sont situées en Arizona (Phoenix et Tucson) et au Colorado (Denver) et représentent un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 millions de dollars.

- L'acquisition, au Canada, de Aries Optical Ltd. (chiffre d'affaires d'environ 2 millions de dollars canadiens), un laboratoire de prescription qui détient une forte part de marché dans le New Brunswick où il est implanté.

- L'annonce, en France, de la participation de 51 % dans la société Jacques Denis, spécialiste du montage des verres dans les montures.

LA PRODUCTION

Essilor continue à adapter son outil industriel à la montée en puissance des verres les plus demandés et afin de spécialiser ses usines.

Ainsi, la production de verres à haut indice 1,67, réalisée au Japon, a été étendue aux Philippines où elle a commencé dès 2001 pour monter en cadence en 2002 avec une amélioration des performances et des processus. En 2003, ce sera au tour de l'usine de Thaïlande d'entamer la production de ces verres.

Pour le polycarbonate, la production a pris de l'ampleur en 2002 en Thaïlande où elle avait débuté en 2001 pour les verres finis. Ces nouvelles quantités s'ajoutent aux livraisons des usines américaines. Enfin, une production va démarrer dans l'usine de Manaus au Brésil pour les verres de série antireflet d'indice 1,5.

Dans le cadre des efforts continus de productivité du groupe, il faut noter que l'usine de Floride a commencé en 2002 à abandonner plusieurs activités au profit du Mexique. Ce mouvement sera poursuivi en 2003. Dans le même temps, certaines productions du Mexique ont été transférées en Asie et les effectifs du Mexique ont été adaptés.

En France, dans l'usine des Battants, une centaine de personnes partira en trois ou quatre ans, dans le cadre d'un plan de départ à la retraite (Cessation Anticipée des Salariés Âgés). Ces salariés devraient être partiellement remplacés par des jeunes recrues.

LA LOGISTIQUE

La logistique tend à s'organiser autour de grands centres de stockage, tels que ceux d'Oudry en France et de Columbus, Ohio, aux États-Unis. Ainsi, ce dernier, ouvert en 2001, est monté en puissance en 2002. Aux États-Unis et en Europe, les usines ont des stocks très réduits. En Asie, elles expédient la quasi-totalité de leurs flux vers les grands centres logistiques ou directement aux filiales de distribution.

LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

De façon permanente, Essilor privilégie l'innovation à travers la recherche et le développement. Le groupe lui a consacré près de 5 % de son chiffre d'affaires en 2002, dont environ 3 % pour la recherche et le développement et le reste pour l'ingénierie et le soutien technique.

L'année a été particulièrement féconde avec la mise au point de 22 nouveaux produits. Pour mémoire, un tiers du chiffre d'affaires du groupe est réalisé avec des produits mis sur le marché depuis moins de trois années. Les effectifs engagés dans la recherche et le développement sont de l'ordre de 450 personnes réparties entre le centre de Saint-Maur en France, celui de Floride aux États-Unis et celui de Nikon Essilor au Japon. Il s'y ajoute les équipes qui travaillent dans des services de R&D disséminés dans les usines et les laboratoires. De plus, Essilor associe à ses propres technologies celles de ses partenaires, l'américain PPG pour les verres photochromiques Transitions® et le japonais Nikon pour les matériaux et les traitements.

2002 a été marquée par la création d'une activité de partenariat avec des organismes extérieurs ou des universités dont l'objectif est de mettre en place et de suivre des études fondées sur des technologies nouvelles dont Essilor n'a pas forcément la maîtrise. Plutôt que de créer des équipes pour répondre à ces besoins, Essilor préfère faire appel aux connaissances d'autres entreprises avec lesquelles sont mis en place des accords exclusifs.

LES INVESTISSEMENTS

En millions d'euros	2002	2001	2000
Investissements industriels nets	140	120,1	158,2
Amortissements (hors amortissements des survaleurs)	127,4	118,3	112,0
Investissements financiers	37,2	56,8	335,2*
Autofinancement	335,4	286,4	273,4

* Dont 205 millions d'euros liés au rachat de 7 % du capital.

Les investissements industriels

Comme les années précédentes, les investissements industriels se sont répartis de manière à peu près équivalente entre la production de série et les laboratoires. En ce qui concerne la production de série, il s'est agi principalement d'investissements de capacité dans les usines asiatiques, notamment pour la production de verres finis et semi-finis à haut indice 1,67 et pour la fabrication de verres finis antireflet.

En ce qui concerne les laboratoires, l'essentiel de l'investissement a été consacré à l'augmentation de la capacité en verres antireflet. Il faut également signaler le démarrage du laboratoire de Pologne.

Enfin, les investissements informatiques se sont poursuivis à un rythme comparable à celui des années précédentes avec un effort particulier sur les systèmes de gestion de laboratoires et de *reporting* financier.

Les investissements financiers

Les investissements financiers sont restés à un niveau modéré et concernent les acquisitions mentionnées au chapitre "Accords et acquisitions", ainsi que l'achat d'actions propres.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Nouveau record pour la marge opérationnelle : + 0,9 point

Le résultat d'exploitation s'est établi à 340,6 millions d'euros, en hausse de 9,7 %, ce qui amène le ratio résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires au niveau historique de 15,9 %, supérieur aux objectifs.

Cette nouvelle augmentation de la marge est le résultat de :

- La hausse du mix produit favorisée par les innovations du groupe en matière de matériaux, de design et de traitements des verres.
- Une nouvelle progression des gains de productivité à l'échelle du groupe ainsi que l'amélioration de la rentabilité des zones géographiques, en particulier aux États-Unis.

Charges hors exploitation nettes légèrement inférieures au niveau de 2001

Les charges hors exploitation ont atteint 26,2 millions d'euros et recouvrent principalement :

- Des coûts de réduction de frais de structure ainsi que des coûts de réorganisation permettant d'augmenter la productivité des usines et des laboratoires aux États-Unis et en Europe (25,7 millions d'euros).
- La poursuite du développement de VisionWeb (6,1 millions).
- Un profit comptable de 8,2 millions d'euros généré par l'augmentation de capital du groupe Bacou Dalloz en mai 2002, dans lequel Essilor détient une participation minoritaire.

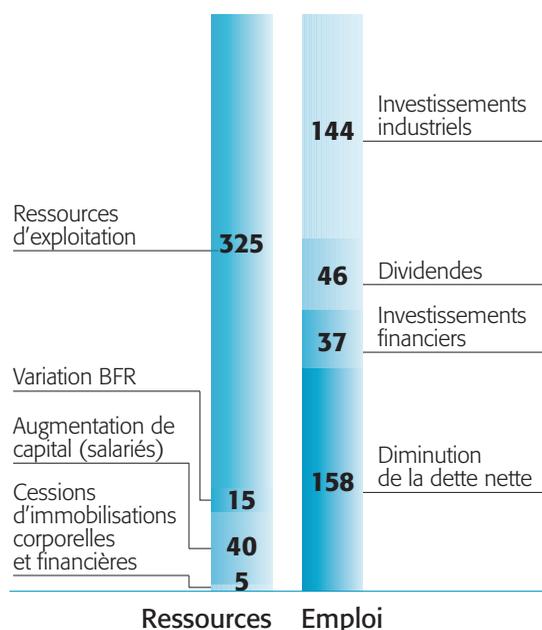
Résultat courant en progression de 19 % et résultat net part du groupe en forte hausse : +27,9 %

Le résultat courant a progressé de 19 % grâce à la diminution de 24 % des charges financières nettes (36,7 millions contre 48,3 millions d'euros en 2001) sous l'effet de la baisse conjuguée des taux d'intérêt et de l'endettement net du groupe.

En conséquence, le résultat net a augmenté de 27,9 % à 182,4 millions d'euros. Le bénéfice net par action atteint 1,82 euros, soit une augmentation de 27,3 %, qui fait suite à la progression de 11 % en 2001 et en 2000.

Nouvelle réduction de l'endettement

En millions d'euros



La bonne tenue de l'activité et l'amélioration de la rentabilité ont permis de dégager un *cash flow* d'exploitation record de 325 millions d'euros. De plus, la baisse des principales devises étrangères par rapport à l'euro a concouru à la baisse du besoin en fonds de roulement. Les investissements financiers ayant été modérés, l'ensemble de ces éléments a permis de ramener la dette nette à 163 millions d'euros, soit une baisse de 158 millions d'euros. Le ratio endettement net sur capitaux propres se situe à 13 % contre 27 % à fin 2001. Dans le bilan, les fortes variations de change, en particulier sur le dollar, le réal brésilien et le yen, sont à l'origine de la baisse des capitaux propres consolidés. Le besoin en fonds de roulement a été bien maîtrisé et la solidité financière du bilan se confirme avec la forte diminution de l'endettement.

Politique sociale et environnementale

(loi sur la Nouvelle Réglementation Économique)

Les informations présentées ci-dessous portent essentiellement sur la maison mère.

ASPECT SOCIAL

Effectif maison mère : 3 156 CDI + 131 CDD = 3 287 (Total France) + 211 (Essilor Industries) = 3 498.

Il est à noter que 110 CDD sur les 131 (soit 84 %) correspondent à l'embauche de jeunes en formation (en alternance) dont les diplômés vont du BEP à BAC + 5.

Embauches : 134 CDI + 71 CDD = 205 TOTAL

Licenciements : absence de licenciement économique collectif de plus de 9 salariés en France en 2002. 14 salariés ont été licenciés pour motifs économiques, qui concernaient des suppressions de poste ou des refus de modification du contrat de travail (lieu de travail, horaires). 19 salariés ont été licenciés pour motif disciplinaire, insuffisance professionnelle ou pour inaptitude médicale.

Heures supplémentaires : en France, 3 812,55 heures supplémentaires ont été effectuées en 2002.

Main-d'œuvre extérieure à la société : en France, 288 travailleurs temporaires ont permis de remplacer des salariés permanents absents pour environ 70 % en 2002. Pour les quelques 30 % restant, il a été fait appel à des travailleurs temporaires pour faire face à des hausses soudaines de commandes permettant d'assurer la continuité du taux de service à nos clients ou pour faciliter le transfert programmé de productions. 31 contrats temporaires de salariés intérimaires ont été transformés en CDI au sein d'Essilor.

En 2002, Essilor a mis en place, en France, une charte des intérimaires.

En France, il y a eu 257 travailleurs extérieurs employés au sein d'Essilor en 2002. Ils se répartissent en 89 pour l'entretien des locaux, 88 pour l'informatique, 37 pour le gardiennage, 22 pour la restauration, 3 pour la sécurité et 18 pour d'autres fonctions (article 10 a).

Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement : en France, aucun licenciement économique collectif de plus de 9 salariés nécessitant un plan de sauvegarde de l'emploi n'a été engagé en 2002 (article 10 b).

Organisation du temps de travail : l'accord d'entreprise du 30 mars 2000 entré en vigueur le 1^{er} septembre 2000 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail définit l'organisation du temps de travail au sein d'Essilor.

Durée du temps de travail : pour les salariés en horaires centrés (1 318) et pour les salariés en équipe (903), l'horaire hebdomadaire effectif est de 36 heures, l'horaire de présence de 36 heures, le nombre de jours de R.T.T. annuel de 6 et l'horaire hebdomadaire annuel moyen de 35 heures. Pour les salariés au forfait horaire (236), l'horaire hebdomadaire effectif est de 38h30, l'horaire de présence de 38h30, le nombre de jours de R.T.T. annuel de 6 et l'horaire hebdomadaire annuel moyen de 37h30. Pour les salariés au forfait jours (580), le nombre de jours de travail annuel est de 216, et le nombre de jours de R.T.T. annuel peut varier de 8 à 11 selon les catégories. Pour les dirigeants et VRP (127), il n'est pas fixé de nombre de jours de travail annuels et le nombre de jours de R.T.T. annuel est fixé à 10. 123 salariés bénéficient d'un travail à mi-temps ou d'un travail à temps partiel.

Absentéisme : en 2002, le taux d'absentéisme s'est établi à 5,9 %. Les motifs sont dans l'ordre décroissant la maladie jusqu'à 6 mois (76,2 %), la maternité (12,2 %), les congés autorisés (4,5 %), les accidents du travail (3,9 %), les convenances personnelles (2,2 %), les accidents de trajet (1,0 %) et les obligations extérieures (négligeable, 10 jours pris pour 0 %) (article 20).

Rémunérations : masse salariale totale en 2002 : 1 16 275 758 euros.

L'augmentation moyenne des rémunérations, toutes catégories confondues, a été de 3,94 %.

Essilor respecte les dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail et les principes d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Chaque année, un rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est présenté par chaque établissement à son Comité d'Etablissement pour être analysé simultanément au bilan social. A partir de 2003, conformément à la nouvelle législation dans ce domaine, un rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes concernant Essilor France sera réalisé et présenté aux partenaires sociaux (article 30).

Essilor entretient des relations professionnelles avec les cinq syndicats représentatifs suivants : C.F.D.T., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C., C.G.T., C.G.T.-F.O.

Six accords d'entreprise ont été signés en 2002 : accord sur le relèvement du taux de cotisation sur tranche B des salaires au régime de retraite complémentaire ARRCO des employés et ouvriers ; accord sur la représentation du personnel et syndicale dans l'entreprise ; accord / charte pour la prévention de toute forme de discrimination illicite dans l'entreprise ; accord sur les procédures mises en œuvre en cas de recours dans le cadre de la charte pour la prévention de toute forme de discrimination illicite dans l'entreprise ; négociations annuelles 2003 ; et accord sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et la cessation anticipée d'activité des salarié(e)s âgé(e)s (CASA) (article 40).

Conditions d'hygiène et de sécurité : Essilor s'est engagé depuis longtemps dans l'intégration de l'hygiène et de la sécurité dans ses sites et publie un rapport détaillé sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans son bilan social avec une analyse précise des accidents du travail et des maladies professionnelles selon plusieurs critères.

Accidents du travail : on a observé 48 accidents de travail avec arrêt et 32 sans arrêt chez le personnel Essilor en France en 2002. En ce qui concerne le personnel intérimaire, on a observé 10 accidents avec arrêt et 24 sans arrêt.

Maladies professionnelles : en France, en 2002, on a observé 6 notifications. Ces maladies relèvent du tableau N° 57 concernant les affections périarticulaires des membres supérieurs provoquées par certains gestes et postures de travail (article 50).

Formation : le montant affecté à la formation en 2002 a atteint 4,4 % de la masse salariale. 57 % des salariés d'Essilor ont suivi au moins un stage en 2002. Plus de 3 500 stages ont été organisés, représentant environ 56 000 heures de formation. Les domaines majeurs dans l'ordre décroissant du nombre de stagiaires qui en ont bénéficié ont été l'Environnement/la Qualité/la Sécurité (10 % des heures, 22 % des stagiaires), les langues (15 % des heures, 14 % des stagiaires), la Communication et le Management (15 % des heures, 14 % des stagiaires), la Technologie et les Techniques métier (17 % des heures, 14 % des stagiaires), la Gestion, l'Administration et le Commercial (13 % des heures, 13 % des stagiaires) l'Informatique et la Bureautique (15 % des heures, 12 % des stagiaires) (article 60).

Insertion : poursuivant sa politique d'insertion engagée depuis longtemps, Essilor emploie 130 salarié(e)s handicapé(e)s en France, dont 95 employés ou ouvriers, 29 agents techniques ou de maîtrise et 6 cadres (chiffres 2002) (article 70).

Œuvres sociales : en France, en 2002, Essilor a participé au financement des œuvres sociales de prévoyance (garanties, frais de santé, incapacité, invalidité, décès) pour un montant de 4 169 436 euros, et de retraite complémentaire pour un montant de 2 426 733 euros. La part patronale versée pour les transports s'est montée à 1 693 982 euros, celle versée pour les tickets restaurants à 831 125 euros. La dotation totale aux activités sociales et culturelles des différents CE s'est montée à 1 129 319 euros et 198 757 euros ont été attribués au budget de fonctionnement de ces CE. Essilor a versé 363 190 euros au titre de l'abondement pour le Plan Chèques Vacances dont bénéficient 593 salariés. La subvention de 0,45 % au logement a représenté un montant de 435 764 euros. Le coût des visites médicales a été de 247 109 euros. Essilor offre, en outre, dans le cadre de règles définies, une fourniture d'équipements optiques à son personnel et prend à sa charge le coût des médailles d'honneur du travail et des médailles du syndicat de l'optique en y associant une gratification établie selon un barème défini. L'entreprise prend à sa charge le paiement des journées d'absence accordées au père ou à la mère pour s'occuper de son enfant malade selon des règles définies (article 80).

Sous-traitance : l'importance de la sous-traitance chez Essilor est de l'ordre de 10 % du total des achats. La sous-traitance regroupe l'ensemble des rubriques comptables afférentes aux différents corps de métier, consultants et autres intervenants extérieurs (article 90).

ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Bien que la nature de l'activité d'Essilor ait des effets limités sur l'environnement, le groupe s'est engagé très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités en utilisant le référentiel ISO 14 000.

Consommations en 2002 :

Eau : 287 986 m³.

Matières premières : les principales matières premières utilisées par Essilor sont des monomères de CR 39, à raison de 500 tonnes par an pour ses verres ophtalmiques d'indice correspondant au standard du marché et 120 tonnes par an pour les autres indices. Essilor utilise du granulé de polycarbonate à raison de 500 tonnes par an pour ses verres ophtalmiques légers et recyclables à très haute résistance mécanique.

Énergie : 65 GWh. Électricité 53,5 GWh. Gaz 11,4 GWh. Fuel 80 MWh. Le gaz est essentiellement utilisé comme moyen de chauffage et en remplacement des chaudières au fuel (article 10).

Dans le cadre de sa démarche de certification ISO 14 001, Essilor prend les mesures pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées, dans le cas où l'analyse environnementale aurait révélé l'existence d'un risque, même minime, d'y attenter.

Tri sélectif : 80 % des sites en France ont mis en place un tri sélectif des déchets en plus du tri obligatoire des déchets industriels banals et des déchets industriels spéciaux.

Traitement des eaux : toutes les usines en France traitent leurs eaux avant rejet, le traitement pouvant être constitué d'une simple neutralisation, d'un système de décantation, de l'élimination des huiles ou d'une combinaison des précédents, ou enfin d'une station complète de traitement.

Rétention : tous les stockages de produits chimiques sont sur rétention pour éviter l'infiltration potentielle de produits polluants dans le sol ou l'eau en cas d'incident.

Bruit : la plainte d'un voisin de l'unité de Dijon en 2002 a été signalée. Déjà enregistrée précédemment, cette plainte a donné lieu à la mise en parfaite conformité de cette unité tant au niveau des mesures précises et détaillées de cette nuisance qu'au niveau de la réalisation des installations d'insonorisation nécessaires à son élimination.

Odeurs : aucune plainte concernant les odeurs n'a été signalée en France en 2002 (article 20).

Certifications : deux sites ont été certifiés ISO 14 001 en France en 2002 : les sites de Dijon et Sézanne (article 30).

Dans le cadre de la démarche de certification ISO 14 001, la mise en place sur chaque site d'une politique environnementale définit comme premier objectif de prendre les mesures permettant d'assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires, dans le cas où celle-ci ne serait pas déjà assurée où ne serait que partiellement assurée. Les sites d'Essilor en France soumis à la réglementation sur les installations classées, sont tenus de se conformer aux prescriptions relatives aux arrêtés correspondants (article 40).

Dépenses engagées : en 2002, les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement se sont élevées à environ 600 000 euros pour l'ensemble de sites français (article 50).

Hygiène et sécurité : Essilor dispose d'un service central hygiène sécurité et environnement avec un réseau de correspondants locaux à travers le monde à raison d'un correspondant sur chaque site. Ce service offre une assistance par téléphone et fax, ainsi que par son site intranet qui donne accès à l'ensemble des informations relatives à ces sujets. Les sites sont audités au moins une fois par an. Dans la démarche de certification ISO 14 001, la mise en place sur chaque site d'une politique environnementale compte, parmi ses objectifs, l'effort de communication et d'éducation auprès du personnel. Enfin, et malgré la très faible probabilité d'occurrence, chaque site a mis en place une organisation permettant de faire face aux accidents de pollution qui pourraient avoir des conséquences, même légères, au-delà des établissements de la société (article 60).

Essilor n'a eu à enregistrer aucun montant au titre des provisions et garanties pour risques indemnité en matière d'environnement (article 70).

Essilor n'a eu à verser aucune indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et n'a eu par conséquent aucune action en réparation à mener (article 80).

Objectifs assignés aux filiales à l'étranger : le premier objectif est la conformité réglementaire de chaque site. L'ensemble des sites de production sur le plan mondial a reçu l'objectif d'obtenir la certification ISO 14 001 et tous se sont engagés dans la démarche. Quatre sites (deux en Irlande, un au Brésil et un au Japon) l'ont déjà obtenue. Cet objectif global contient également les objectifs de mise en place de l'ensemble des actions liées à la fourniture des informations des articles 10 à 60 ci-dessus. Chacun des sites certifiés ISO 14 001 fixe ses objectifs et ses cibles en fonction de l'analyse environnementale ayant déterminé les aspects et les impacts significatifs (article 90).

Informations relatives au capital

ÉVOLUTION DU CAPITAL EN 2002

Au cours de l'exercice, le capital a été augmenté par :

- La création de 1 233 160 actions nouvelles résultant des levées d'options de souscription d'actions pendant l'année 2002, soit une augmentation de capital de 431 606 euros.

- La création de 374 562 actions nouvelles souscrites par les Fonds Communs de Placement Groupe Essilor 5 et 7 ans à un prix préférentiel égal à 80 % de la moyenne des cours d'ouverture de l'action ordinaire des vingt séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration, soit une augmentation de capital de 131 097 euros.

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2002

Au 31 décembre 2002, le capital social s'élevait à 35 939 264,55 euros, divisé en 102 683 613 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,35 euro.

	en capital	%	en droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
● FCPE Valoptec International	5 238 865	5,1	10 477 730	9,5
● FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 512 536	2,5	4 272 216	3,9
● Essilor Shareholding Plan (États-Unis)	306 447	0,3	306 447	0,3
Sous total	8 057 848	7,9	15 056 393	13,7
Public	93 175 120	90,7	94 858 124	86,3
Actions propres	1 450 645	1,4	--	--
Total	102 683 613	100	109 914 517	100

À la connaissance du Conseil d'Administration, aucun actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International ne détient plus de 5 % des droits de vote.

Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2002

		dont en 2002
Options attribuées	4 774 940	812 580
Options annulées	152 577	12 187
Options levées	2 070 351	1 233 160
Options restantes*	2 552 012	

* Soit 2,49 % du capital au 31 décembre 2002

Situation des options d'achat d'actions au 31 décembre 2002

		dont en 2002
Options attribuées	670 250	
Options annulées	5 250	5 250
Options levées	2 497	2 497
Options restantes*	662 503	

* Soit 0,65 % du capital au 31 décembre 2002

Le prix de levée des options de souscription ou d'achat est égal à la moyenne des cours (cours d'ouverture) des vingt séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration. Aucun rabais n'a été accordé sur cette moyenne.

Actions détenues par la société

Au 31 décembre 2001, Essilor détenait un total de 1 000 000 d'actions propres. Sur l'exercice, 453 142 titres ont été acquis par la société au prix moyen de 39,29 euros et 2 497 actions ont été cédées dans le cadre de l'exercice d'options d'achat à un prix de 31,24 euros.

Au 31 décembre 2002, Essilor détenait un total de 1 450 645 actions propres, soit 1,4 % du capital.

Comptes sociaux et affectation du résultat 2002

Les comptes sociaux de l'exercice 2002 font apparaître les principaux éléments suivants :

En millions d'euros	2002	
Chiffre d'affaires	638	+11 %
Résultat d'exploitation	55	+31 %
Marge opérationnelle	8,6 %	-
Résultat courant	168	+75 %
Résultat net	149	+73 %

Le chiffre d'affaires de la maison mère, en progression de 11 %, a bénéficié de la bonne tenue des ventes de verres sur le marché français et vers les filiales européennes du groupe ainsi que d'une forte progression des ventes de nos instruments à l'exportation et, notamment, vers les États-Unis.

Le résultat d'exploitation affiche également une forte progression liée à l'activité et à l'augmentation des revenus en provenance des filiales, sous forme de royalties pour l'utilisation de procédés qui sont la propriété d'Essilor International ou de redevances pour l'utilisation de systèmes informatiques développés par Essilor International pour l'ensemble du groupe.

Le solde financier augmente fortement, les charges financières ayant une nouvelle fois diminué pendant l'exercice et les dividendes des filiales ayant progressé, avec, notamment, une première distribution de dividendes en provenance d'Essilor of America.

Le résultat net est en progression de 73 % après enregistrement de charges exceptionnelles liées principalement à la cessation de l'activité "informatique clients" en France et la mise en place d'un plan de Cessation d'Activité des Salariés âgés.

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires de porter le dividende net de 0,41 euro par action à 0,50 euro par action ordinaire, soit 0,75 euro avec l'avoir fiscal.

Cette distribution représente près de 28 % du résultat net consolidé (part du groupe) ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. La progression du dividende net par action atteint 22 % et reflète les bonnes performances du groupe en 2002.

Le paiement interviendra le 20 mai 2003 et s'effectuera exclusivement en numéraire.

Affectation du résultat 2002

En euros		
Résultat net de l'exercice	149 246 537,16	
Report à nouveau antérieur	5 816 527,11	
Affectation de la réserve légale	56 270,27	
Prélèvement sur les réserves de plus value à long terme	25 997 206,04	
Total distribuable		181 004 000,04
Dotations à la réserve de plus value à long terme	24 562 247,00	
Dividende statutaire	2 156 355,87	
Dividende complémentaire	48 460 128,13	
Dividende total	50 616 484,00	50 616 484,00
Précompte mobilier exigible	8 220 342,94	
Dotation aux autres réserves	92 000 000,00	
Report à nouveau	5 604 926,10	
		181 004 000,04

Pour les cinq exercices précédents les dividendes payés ont été les suivants :

En euros	2001	2000	1999	1998	1997
Action ordinaire					
Dividende net	0,41 (*)	3,90	3,40	3,20	2,59
Impôt payé d'avance	0,20 (*)	1,95	1,70	1,60	1,30
Rémunération globale	0,61 (*)	5,85	5,10	4,80	3,89
Action à dividende prioritaire sans droit de vote					
Dividende net	---	4,02	3,52	3,32	2,71
Impôt payé d'avance	---	2,01	1,76	1,66	1,36
Rémunération globale	---	6,03	5,28	4,98	4,07

(*) Après division du titre par 10 en 2001

Autorisations financières

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DONNÉE À LA SOCIÉTÉ DE RACHETER SES PROPRES ACTIONS

En mai 2002, l'Assemblée Générale avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à l'achat des propres actions ordinaires d'Essilor International représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de l'achat, et ce pour une durée de 18 mois expirant le 13 novembre 2003. Le renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions présentée à l'Assemblée du 16 mai 2003 est demandée aux conditions ci-après :

- Ces achats pourront être réalisés à toutes fins et notamment, soit en vue de l'achat et de la vente en fonction des situations de marché, soit pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement en particulier dans le cadre d'opération de croissance externe, soit en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions au profit du personnel et des dirigeants du groupe, soit encore dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière.
- Le prix maximum d'achat par action ordinaire étant fixé à 60 euros, et le prix minimum de revente par action ordinaire à 30 euros sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital social.
- Les acquisitions effectuées devront respecter les règles prévues par le règlement de la Commission des Opérations de Bourse n° 90-04, en ce qui concerne les conditions et les périodes d'interventions sur le marché.
- L'achat, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué et payé par tous moyens sur un marché réglementé ou de gré à gré (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, par la mise en place de stratégies optionnelles) et, la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres, pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est à donner pour une durée maximum de 18 mois.

AUTORISATIONS FINANCIÈRES PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En premier lieu, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de lui donner l'autorisation de réduire le capital de la société par voie d'annulation d'actions propres. Au 31 décembre 2001, la société détenait 1 000 000 de ses propres actions.

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2002 a, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'achat de ses propres actions. Au 31 décembre 2002, la société détenait 1 450 645 de ses propres actions et en détient 1 647 312 à la date du 12 mars 2003. Dans le cadre de cette même autorisation, la société se réserve la possibilité d'engager des programmes complémentaires d'acquisition de ses propres titres.

Le Conseil d'Administration propose de recevoir l'autorisation de décider l'annulation d'une partie des actions propres que la société pourrait détenir dans la limite maximale de 10 % de son capital. Les réductions de capital éventuelles permettraient de diminuer l'effet de dilution consécutif à l'attribution d'options de souscription d'actions au personnel. En second lieu, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler des autorisations antérieures données au Conseil d'Administration :

- Autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant maximum de 600 millions d'euros, durée de 26 mois).
- Autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec un délai de priorité (montant maximum de 600 millions d'euros, durée de 26 mois).
- Autorisation d'émettre des obligations convertibles en actions de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité (montant maximum de 600 millions d'euros, durée de 26 mois).
- Autorisation d'augmenter le capital social par incorporation de réserve bénéfice, primes ou autres dont la capitalisation serait admise et dans la limite de 80 millions d'euros et pour une durée de 26 mois.
- Autorisation de faire usage des autorisations ci-dessus en période d'offre publique visant les titres de la société (durée jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003).
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription d'actions de la société dans la limite de 3 % du capital (durée de 3 ans).

Les assemblées générales

L'Assemblée Générale Mixte fera l'objet d'une première convocation le 29 avril 2003 et se tiendra sur deuxième convocation :

Vendredi 16 mai 2003 à 10 heures 30
Palais de la Bourse
Place de la Bourse - 75002 Paris.

Perspectives 2003

Ce début d'année, où l'incertitude politique s'ajoute aux incertitudes économiques et monétaires, incite à la prudence. Cependant, Essilor reste tout à fait confiant dans la solidité de son modèle de croissance qui prévoit, sur le moyen terme, une augmentation de 5 à 6 % du chiffre d'affaires à périmètre comparable et change constant. Cette année encore, Essilor bénéficiera du lancement de nouveaux produits : l'événement sera la commercialisation, en Europe et au Japon, de Varilux® Ipseo, le premier verre progressif personnalisé qui intègre les différences physiologiques individuelles liées au comportement visuel œil-tête. Cette évolution majeure a été rendue possible par les récents progrès des mesures, des calculs et de la fabrication qui permettent de réaliser directement un verre progressif adapté aux besoins physiologiques de chacun.

2003 verra aussi le lancement en haut indice 1,74 du verre Varilux® Panamic® et de verres unifocaux, tandis que de nouveaux verres seront offerts en indice 1,67. Le nouveau traitement antireflet/anti-salissures Crizal® Alizé™ arrivera au premier semestre dans les pays d'Europe où il n'était pas encore commercialisé.

Le fait important de 2003 sera probablement la reprise d'une politique d'acquisition ciblée. Essilor étudie des opérations de croissance externe avec plusieurs entreprises identifiées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. A cet égard, le groupe a annoncé, en mars, l'acquisition de la société américaine Specialty Lens Corp, spécialiste des verres solaires de prescription polarisés et la signature de l'acquisition du groupe Rupp et Hubrach, numéro cinq du marché allemand des verres correcteurs.

Enfin, Essilor va poursuivre son programme d'amélioration des gains de productivité visant à faire progresser les résultats de l'ensemble de ses activités.

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des collaborateurs d'Essilor à travers le monde pour leur contribution aux brillants résultats du groupe ainsi que le Comité Exécutif pour les performances et les remarquables progrès d'Essilor.

Le Conseil d'Administration
12 mars 2003



Principales données	page 19
Compte de résultat consolidé	page 20
Tableau des flux de trésorerie consolidés	page 21
Bilan consolidé	page 22
Annexe aux comptes consolidés	page 24
Rapport des Commissaires aux Comptes	page 47

Principales données au 31 décembre 2002

En millions d'euros, sauf données par action

	2002	2001	2000
COMPTE DE RÉSULTAT			
Chiffre d'affaires	2 138	2 070	1 978
Résultat d'exploitation	341	311	274
Résultat courant	278	233	223
Résultat net part du groupe	182	143	135
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire*	1,82	1,43	1,29
Résultat net retraité (part du groupe) dilué par action*	1,81	1,43	1,29
BILAN			
Capital	36	35	32
Capitaux propres part du groupe	1 212	1 207	1 047
Endettement net	163	321	466
Valeurs immobilisées nettes	1 088	1 199	1 204
Total du bilan	2 158	2 149	2 131

* Après division par 10 de la valeur nominale de l'action intervenue en 2001.

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2002

En milliers d'euros

	Notes	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	3	2 138 269	2 070 379	1 978 418
Production stockée		41 065	390	10 613
Production immobilisée		37 458	22 286	31 102
PRODUCTION DE L'EXERCICE		2 216 792	2 093 055	2 020 133
Achats de matières premières et variations de stocks		466 234	425 321	419 418
Charges externes		502 144	470 391	480 790
VALEUR AJOUTÉE		1 248 414	1 197 343	1 119 925
Impôts et taxes		35 127	41 425	32 448
Charges de personnel		738 175	723 213	698 198
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		475 112	432 705	389 279
Solde net sur amortissements et provisions		-127 515	-117 597	-109 306
Autres produits et charges		-7 015	-4 509	-5 903
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3	340 582	310 599	274 070
RÉSULTAT FINANCIER	4	-36 670	-48 298	-41 296
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	5	-26 183	-29 007	-9 489
RÉSULTAT COURANT		277 729	233 294	223 285
Impôt sur les bénéfices	6	78 289	69 218	62 464
RÉSULTAT NET SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		199 440	164 076	160 821
Résultat des sociétés mises en équivalence		6 637	2 647	3 735
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	8	23 670	23 927	28 450
Intérêts minoritaires		54	220	666
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		182 353	142 576	135 440
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire*		1,82	1,43	1,29
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires* (milliers)		100 141	99 049	104 424
Résultat net retraité (part du groupe) dilué par action*		1,81	1,43	1,29
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution* (milliers)		100 667	99 833	105 087

* Le bénéfice par action et le nombre d'actions sont calculés après division par 10 de la valeur nominale de l'action intervenue en 2001.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

au 31 décembre 2002

En milliers d'euros

	2002	2001	2000
BÉNÉFICE NET	182 406	142 796	136 108
Résultats, nets des dividendes encaissés, des sociétés mises en équivalence	-6 637	-2 367	-3 498
Amortissements et provisions	159 596	146 007	140 801
AUTOFINANCEMENT	335 365	286 436	273 411
Dotation (reprise) nette aux provisions pour risques et charges	14 739	4 450	8 629
Résultat des cessions d'actifs	-1 892	16 131	1 393
Quote part de subvention transférée au compte de résultat	-117	-72	-92
Variation des impôts différés	11 378	-3 787	-13 376
Diminution (augmentation) des stocks	23 147	2 887	-25 084
Diminution (augmentation) des créances et comptes de régularisation	3 741	-38 961	-50 530
Augmentation (diminution) des dettes et comptes de régularisation	-8 801	15 356	76 949
Augmentation (diminution) des intérêts courus	-1 184	-664	2 495
FLUX PROVENANT DES OPÉRATIONS	376 376	281 776	273 795
Investissements industriels	-144 817	-127 456	-181 758
Cessions d'actifs	4 802	45 107	11 619
Acquisition de titres et octroi de prêts	-37 214	-37 112	-326 818
Remboursements de prêts et avances		1 034	2 356
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉ AUX INVESTISSEMENTS	-177 229	-118 427	-494 601
Augmentation de capital	40 350	25 988	10 428
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'Essilor	-46 198	-41 153	-35 958
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées			-1 107
Augmentation (diminution) des emprunts	-5 062	-135 991	243 841
Incidence des variations de périmètre	6 085	-12 184	7 361
FLUX PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-4 825	-163 340	224 565
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	194 322	9	3 759
Trésorerie au 1er janvier	56 467	55 988	63 346
Incidence des variations des taux de change	-43 024	470	-11 117
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	207 765	56 467	55 988
Valeurs mobilières de placement	189 483	22 131	53 720
Disponibilités	62 978	73 987	58 115
Concours bancaires	-44 696	-39 651	-55 847

Bilan consolidé au 31 décembre 2002

ACTIF En milliers d'euros

	Notes	2002	2001	2000
Immobilisations incorporelles	7	124 667	132 389	120 829
Ecarts d'acquisition sur titres	8	292 008	356 767	399 447
Immobilisations corporelles	9	526 626	572 026	572 184
IMMOBILISATIONS NETTES		943 301	1 061 182	1 092 460
Titres mis en équivalence		94 616	77 315	67 207
Autres immobilisations financières	11	50 176	60 328	44 623
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES		144 792	137 643	111 830
Stocks et en cours	12	325 239	348 386	351 273
Avances et acomptes aux fournisseurs		8 250	10 135	7 551
Créances d'exploitation	12	395 735	399 795	374 759
Impôt différé actif	6	43 515	54 893	51 106
Créances diverses		26 830	27 204	10 406
Capital souscrit appelé, non versé				2 225
Valeurs mobilières de placement	14	189 483	22 131	53 720
Disponibilités		62 978	73 987	58 115
Charges constatées d'avance et comptes de régularisation		13 955	11 377	14 607
TOTAL DES CRÉANCES ET DISPONIBILITÉS		1 065 985	947 908	923 762
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13	3 712	2 665	2 827
TOTAL DE L'ACTIF		2 157 790	2 149 398	2 130 878
Engagements reçus	19	2 980	18 894	2 921

PASSIF En milliers d'euros

	Notes	2002	2001	2000
Capital		35 939	35 377	32 399
Primes		189 674	149 888	308 119
Réserves consolidées		892 486	795 895	703 078
Actions propres		-45 212	-27 498	-204 961
Différence de conversion		-42 817	111 127	72 764
Résultat net part groupe		182 353	142 576	135 441
SITUATION NETTE	15	1 212 423	1 207 365	1 046 840
Intérêts hors groupe	16	1 728	1 724	773
Résultat net part hors groupe	16	54	220	666
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		1 214 205	1 209 309	1 048 279
Provisions pour retraites		53 386	49 190	45 338
Autres provisions pour risques		40 166	30 195	31 218
PROVISIONS	17	93 552	79 385	76 556
Dettes financières	18	415 551	417 421	578 114
Avances et acomptes reçus des clients		3 523	3 484	4 016
Dettes d'exploitation		397 044	395 344	357 611
Dettes diverses		31 247	42 245	64 182
Produits constatés d'avance		2 668	2 210	2 124
TOTAL DES DETTES		850 033	860 704	1 006 047
TOTAL DU PASSIF		2 157 790	2 149 398	2 130 882
Engagements donnés	19	123 339	130 486	109 096

Annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2002

Note 1 : principes comptables

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

Par rapport aux normes établies par l'International Accounting Standards Committee (I.A.S.C.), les comptes consolidés du groupe Essilor dérogent aux normes suivantes et, par conséquent, à la norme IAS 1 révisée (présentation des états financiers) :

- Actifs incorporels : les actifs incorporels comprennent des marques et parts de marché résultant de l'affectation d'une partie des écarts de première consolidation dégagés sur des acquisitions passées (postérieures au 1^{er} janvier 1995). Ces actifs ne sont pas amortis. L'application des normes IAS 38 (actifs incorporels) et IAS 22 révisée (regroupements d'entreprises) impliquerait de comptabiliser ces incorporels en écarts d'acquisition dès la date d'acquisition et de les amortir, ces marques et parts de marché ne répondant pas aux critères d'identification définis par la norme IAS 38.

- Présentation des états financiers : la quote-part du groupe dans les pertes de démarrage de VisionWeb, consolidée :

- par intégration globale (100 %) du 1^{er} janvier au 31 août 2000 puis par intégration proportionnelle (66,18 %) jusqu'à fin décembre 2000 (suite à l'ouverture du capital à hauteur de 33,82 %),

- par intégration proportionnelle, sur la base d'un taux d'intérêt de 66,18 % en janvier 2001, de 64,59 % du 1^{er} février au 31 juillet 2001, et de 61,65 % du 1^{er} août au 31 décembre 2001,

- par intégration proportionnelle, sur la base d'un taux d'intérêt de 57,20 % de janvier à août 2002, puis de 49,96 % jusqu'au 31 décembre 2002, a été enregistrée en charges hors exploitation. L'application des normes IAS 27 (états financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales) et IAS 31 (information relative à des participations dans des co-entreprises) aurait conduit à comptabiliser ligne à ligne la part du groupe dans chacune des composantes du résultat d'exploitation (voir par ailleurs note 5).

- Instruments financiers (IAS 39) : les opérations de couverture de risque de change et de taux ne sont pas comptabilisées conformément aux préconisations de la norme IAS 39, qui implique notamment de constater :

- en résultat les pertes ou gains sur instruments de couverture, parallèlement à l'évaluation des actifs et passifs couverts à la valeur de marché,

- en situation nette les gains ou pertes sur les instruments de couverture affectés à la couverture de transactions futures.

Les principes appliqués par le groupe en matière de comptabilisation des opérations de couverture sont décrits en note 1.10.

- Les autres normes et interprétations édictées par l'IASC et applicables au 31 décembre 2002 sont suivies par le groupe.

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

1.2 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dont le groupe détient plus de 20 % de droits de vote et/ou sur lesquelles il exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée "Evolution du périmètre de consolidation" (note 2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession. En cas de variation du pourcentage d'intérêt en cours d'exercice, la part du groupe dans le résultat est calculée en appliquant :

- l'ancien pourcentage d'intérêt au résultat dégagé avant la date de variation du pourcentage d'intérêt,

- le nouveau pourcentage d'intérêt au résultat dégagé après cette date et jusqu'à la clôture.

En cas de baisse du pourcentage d'intérêt dans une filiale, suite à une augmentation de capital non suivie à hauteur de ses droits par le groupe, la variation de la quote-part de situation nette détenue est alors enregistrée en résultat hors exploitation, l'opération s'analysant comme une cession. Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

- L'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants) et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

- L'incidence de la variation des taux de change s'entend de la variation des taux entre la clôture et l'ouverture et de leur impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

1.4 MÉTHODES DE CONVERSION

Conversion des états financiers des filiales internationales

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les comptes des succursales sont convertis aux taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux de couverture pour le compte de résultat.

Cours utilisés pour les principales devises (contrevalleur pour 1 €)

	Taux fin			Taux moyen		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000
CAD	1,65	1,41	1,40	1,49	1,38	1,37
GBP	0,65	0,61	0,62	0,63	0,62	0,61
JPY	124,39	115,34	106,84	118,08	108,81	99,21
USD	1,05	0,88	0,93	0,95	0,89	0,92

L'écart entre la conversion des situations nettes au taux de clôture et leur valeur en coût historique, ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer le résultat, figure au poste "Différence de conversion" dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

Pour les sociétés situées dans des pays à forte inflation, les actifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, et les actifs monétaires aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le résultat est converti au taux moyen annuel, sauf pour les éléments non monétaires convertis au taux historique. La différence de conversion est comptabilisée au compte de résultat.

1.5 ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation représente la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres de la société acquise à la date d'acquisition. Cet écart est, le cas échéant, affecté aux postes du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique "Écarts d'acquisition".

Conformément à la faculté offerte par la réglementation, l'affectation des écarts de première consolidation ne devient définitive qu'à l'issue d'un délai d'un an, postérieurement à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis ou repris selon un plan qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les perspectives de développement au moment de l'acquisition et sur une durée maximum de 20 ans.

1.6 CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

1.7 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont également constatés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus, dès lors qu'ils ne correspondent pas à l'ensemble des critères définis par la norme internationale (IAS 38) pour être inscrits à l'actif du bilan.

Pour l'exercice 2002, les frais de recherche et développement (y compris les dépenses d'engineering) s'élèvent à 87 millions d'euros (80 millions d'euros en 2001).

1.8 RÉSULTAT FINANCIER

Les charges et produits financiers sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encourus.

1.9 OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture ou à leur cours de couverture. Les gains et pertes de conversion sont constatés au compte de résultat.

1.10 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés du groupe, par ventes à terme de devises (ou achats à terme d'euros, par des filiales internationales) ou par des options de change. Le groupe peut également être amené à utiliser des options de taux.

Le groupe n'utilise les instruments financiers qu'à des fins de couverture.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

1.11 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Conformément à la norme IAS 12, un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés actifs ne sont constatés que si leur récupération est considérée comme probable.

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 35,44 % pour 2002 et 2001 (36,43 % en 2000).

1.12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ayant pour effet de transférer les risques et avantages relatifs à l'actif loué sont comptabilisées au bilan et amorties conformément aux méthodes décrites ci-dessous. La dette correspondante est comptabilisée au passif.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

1.13 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds commerciaux, des marques, des concessions, des brevets et des licences.

Les fonds commerciaux et les marques comprennent notamment la partie affectée des écarts de première consolidation et ne sont pas amortis.

Une revue annuelle de la valorisation de ces actifs est effectuée par rapport aux prévisions initiales et il est procédé à la comptabilisation d'une provision, si nécessaire. Les autres actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 5 ans.

1.14 STOCKS ET EN COURS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.15 PROVISIONS POUR CRÉANCES CLIENTS

Des provisions statistiques sont constituées sur les créances n'ayant pas fait l'objet d'une provision spécifique en fonction du délai couru depuis la date d'échéance des factures. Un taux progressif est appliqué de telle manière qu'une créance échue depuis plus de 12 mois soit provisionnée à 100 %.

1.16 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du groupe Essilor peuvent avoir des obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ et assimilés. Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles.

L'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée.

Lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour couvrir une partie ou la totalité de leur engagement, la provision constatée correspond au montant de l'engagement minoré de la valeur de marché des actifs du fonds.

En cas de changement des hypothèses actuarielles, de changement des prestations d'un régime ou lors de la première application d'un régime, et dans certaines conditions, la variation de l'engagement résultant de ces changements est reprise en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime.

1.17 COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation comprennent les charges constatées d'avance et les charges à répartir.

Note 2 : évolution du périmètre de consolidation

Les entités qui franchissent un des deux seuils suivants, ainsi que les sociétés holding ou de gestion du patrimoine, sont consolidées :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions d'euros,
- ou actifs corporels supérieurs à 9 millions d'euros.

ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE

Nom	Pays	Date d'entrée	% de participation
Essilor Optical Laboratory Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	1 ^{er} janvier 2002	100,00
Essilor Optika Spol Sro	Rép. Tchèque	1 ^{er} janvier 2002	100,00
Perspectics	Canada	1 ^{er} janvier 2002	100,00
Pioneer Optical Ltd	Canada	1 ^{er} janvier 2002	100,00
Optifacts	États-Unis	1 ^{er} janvier 2002	100,00
Opticot	Brésil	1 ^{er} janvier 2002	50,36
Essilor Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	1 ^{er} janvier 2002	100,00
Indian Ophtalmic Lenses Manufacturing Co.	Inde	1 ^{er} janvier 2002	92,70
P.T. Essilor Indonesia	Indonésie	1 ^{er} janvier 2002	100,00
AG Thompson	Australie	1 ^{er} janvier 2002	100,00

Par ailleurs, le groupe Essilor a acquis auprès du groupe CSC (États-Unis) les actifs de 3 laboratoires. Toutes ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

AUTRES EFFETS DE PÉRIMÈTRE

En 2001, la société BBGR United Kingdom était consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2001.

Le groupe Bacou-Dalloz a procédé à une augmentation de capital non suivie par le groupe Essilor, qui a eu pour effet de ramener le pourcentage de participation de 18,61 % à fin 2001 à 15,15 % à fin 2002.

VisionWeb a procédé à des augmentations de capital non suivies par le groupe Essilor, qui ont eu pour effet de ramener le pourcentage de participation de 61,65 % à fin 2001 à 49,96 % à fin 2002 (voir également note 1.1).

Note 3 : information par zone géographique

CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros	2002	2001	2000
Par zone géographique			
Europe	973	896	866
Amérique du Nord	971	980	924
Reste du monde	194	194	188
	2 138	2 070	1 978
Par branche			
Verres correcteurs*	2 020	1 961	1 828
Autres	118	109	150
	2 138	2 070	1 978

* Et autres produits associés aux verres

CONTRIBUTION AU RÉSULTAT NET TOTAL

En millions d'euros	2002	2001	2000
Par zone géographique			
Europe	118	87	98
Amérique du Nord	37	16	23
Reste du monde	27	40	15
TOTAL	182	143	136

**ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

En millions d'euros	2002	2001	2000
Par zone géographique			
Europe	59	65	56
Amérique du Nord	52	38	61
Reste du monde	35	23	62
	146	126	179

28

**AMORTISSEMENT CUMULÉ DES IMMOBILISATIONS
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

En millions d'euros	2002	2001	2000
Par zone géographique			
Europe	476	446	427
Amérique du Nord	275	294	263
Reste du monde	117	111	96
	868	851	786

ACTIFS IMMOBILISÉS ET ACTIFS TOTAUX

En millions d'euros	2002		2001		2000	
	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux
Par zone géographique						
Europe	242	1 016	244	842	237	795
Amérique Nord	552	841	663	989	698	1 029
Reste du monde	149	301	154	319	157	306
TOTAL	943	2 158	1 061	2 149	1 092	2 130

* Hors immobilisations financières

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PASSIF EXIGIBLE

En millions d'euros	2002		2001		2000	
	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation
Par zone géographique						
Europe	66	661	51	648	51	774
Amérique Nord	25	121	24	132	22	144
Reste du monde	3	68	4	81	4	88
TOTAL	94	850	79	861	77	1 006

Note 4 : résultat financier

PRODUITS (CHARGES)	2002	2001	2000
Intérêts sur emprunts	-25 975	-35 681	-33 251
Produits financiers	10 835	7 784	10 181
Escomptes nets	-18 016	-17 000	-17 292
Dividendes des participations	3 733	168	340
Provisions sur titres de participation	-8 502	-530	-122
Gains (pertes) de change	1 196	-3 176	-648
Divers	58	137	-504
TOTAL	-36 670	-48 298	-41 296

Note 5 : résultat hors exploitation

PRODUITS (CHARGES)	2002	2001	2000
Charges et provisions pour restructuration	-25 745	-6 850	-3 948
Provisions pour autres risques et charges	-1 071	-824	-1 431
Résultat sur exercices antérieurs	-1 206	86	-305
Cessions d'actifs	-1 040	-15 915	748
Autres (charges) et produits	2 879	-5 504	-4 553
	-26 183	-29 007	-9 489

Au titre de VisionWeb, le résultat hors exploitation comprend :

- la quote-part d'Essilor dans les pertes de démarrage de la société pour 6,1 millions d'euros en 2002 (9,9 millions d'euros en 2001 et 14,7 millions d'euros en 2000)
- les plus-values (gains d'intérêt) résultant de l'ouverture du capital pour 1,9 millions d'euros en 2001 et 15,1 millions d'euros en 2000.

Note 6 : impôts sur les bénéfices

CHARGE (PRODUIT) D'IMPÔT DE LA PÉRIODE

	2002	2001	2000
Impôts courants	73 308	73 414	72 878
Impôts différés	4 981	-4 196	-10 414
	78 289	69 218	62 464

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

En % du résultat avant impôts	2002	2001	2000
Taux théorique	35,4	36,4	37,8
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	-7,7	-5,9	-9,4
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	0,5	-0,8	-0,4
Taux effectif de l'impôt sur les bénéfices	28,2	29,7	28,0

30

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

La variation de l'impôt différé au bilan (actif) s'analyse de la manière suivante :

	2002	2001	2000
Situation au 1 ^{er} janvier	54 893	51 106	37 730
Dotation de l'exercice	-8 141	-6 825	-3 835
Reprises de l'exercice	3 639	11 155	14 075
Evolution du périmètre, autres mouvements et change	-6 876	-543	3 136
Situation au 31 décembre	43 515	54 893	51 106

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

	2002	2001	2000
Elimination des profits sur stocks	19 533	18 424	18 133
Différences de durées d'amortissements	-8 915	-9 121	-8 965
Provisions temporairement non déductibles	16 808	16 728	14 899
Autres	16 089	28 862	27 039
TOTAL	43 515	54 893	51 106

Les autres impôts différés comprennent notamment les différences temporaires diverses résultant d'autres charges ou produits temporairement non déductibles ou imposables, de divers ajustements des comptes locaux aux normes du groupe (crédit-bail, provisions réglementées, etc.), des actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables (principalement dans le groupe d'intégration fiscale).

INTÉGRATION FISCALE

Essilor, BBGR, Optim, VIP (non consolidée), Invoptic, Novisia, Varilux University (non consolidée), OSE (non consolidée) et Essidev constituent un groupe d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'impôt. En 2002, les filiales consolidées ayant généré des pertes fiscales ont représenté un produit d'impôt de 0,2 million d'euros (0,3 million d'euros en 2001 et 1,1 million d'euros en 2000).

Note 7 : immobilisations incorporelles

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002							
Fonds commercial	76 323	45			-11 922		64 446
Autres immobilisations incorporelles*	104 729	2 163	24 148	6 015	-7 433		117 592
VALEUR BRUTE	181 052	2 208	24 148	6 015	-19 355	0	182 038
Amortissements	48 663	-816		5 533	-2 912	17 969	57 371
VALEUR NETTE	132 389	3 024	24 148	482	-16 443	-17 969	124 667

* Dont concessions brevets et licences : 98 644 milliers d'euros à la clôture 2002

2001

Fonds commercial	72 486			24	3 861		76 323
Autres immobilisations incorporelles	89 956	6 578	12 839	5 216	572		104 729
VALEUR BRUTE	162 442	6 578	12 839	5 240	4 433	0	181 052
Amortissements	41 613	-241		5 011	656	11 646	48 663
VALEUR NETTE	120 829	6 819	12 839	229	3 777	-11 646	132 389

2000

Fonds commercial	67 520	0	0	119	5 085	0	72 486
Autres immobilisations incorporelles	63 291	3 302	25 920	4 068	1 511	0	89 956
VALEUR BRUTE	130 811	3 302	25 920	4 187	6 596	0	162 442
Amortissements	30 648	2 734	0	3 453	793	10 891	41 613
VALEUR NETTE	100 163	568	25 920	734	5 803	-10 891	120 829

Les fonds commerciaux comprennent essentiellement les survaleurs affectées aux marques et parts de marché lors de l'acquisition des sociétés américaines Omega (devenue Essilor Laboratories of America Inc. Floride) et Gentex Optical Inc.

Note 8 : écarts d'acquisition

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et Acquisitions	Cessions	Ecart de Conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002						
VALEUR BRUTE	488 390	4 479	-2 217	-62 692		427 960
Amortissements	131 623		-876	-16 794	21 999	135 952
VALEUR NETTE	356 767	4 479	-1 341	-45 898	-21 999	292 008
2001						
VALEUR BRUTE	515 337	2 610	-48 319	18 762	0	488 390
Amortissements	115 890	0	-10 749	2 667	23 815	131 623
VALEUR NETTE	399 447	2 610	-37 570	16 095	-23 815	356 767
2000						
VALEUR BRUTE	415 973	75 570	0	23 794	0	515 337
Amortissements	83 655	0	0	4 082	28 153	115 890
VALEUR NETTE	332 318	75 570	0	34 438	-20 730	399 447

En 2002, le flux "évolution de périmètre et acquisitions" comprend principalement les écarts d'acquisition dégagés sur les acquisitions d'Optifacts et des actifs des laboratoires du groupe CSC. Le flux négatif en écart de conversion s'explique principalement par la baisse de l'USD.

En 2001, le flux de cession concerne essentiellement la cession de l'activité Contact. Le flux d'acquisition concerne principalement l'acquisition complémentaire de titres Bacou-Dalloz.

La répartition par zone géographique de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est la suivante :

	2002	2001	2000
Europe	15 162	18 649	21 892
Amérique du Nord	264 238	322 895	360 340
Reste du monde	12 608	15 223	17 215
	292 008	356 767	399 447

Note 9 : immobilisations corporelles

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002							
Terrains	28 468	131	100	486	-2 454		25 759
Constructions	338 279	7 854	9 496	6 024	-29 721		319 884
Matériel industriel	768 870	20 816	62 913	27 941	-73 808		750 850
Autres immobilisations corporelles	238 564	-21 189	47 395	8 147	-16 324		240 300
VALEUR BRUTE	1 374 181	7 612	119 904	42 598	-122 307	0	1 336 792
Amortissements	802 155	2 963		34 019	-61 519	100 586	810 166
VALEUR NETTE	572 026	4 649	119 904	8 579	-60 788	-100 586	526 626
2001							
Terrains	28 040		249	4	183		28 468
Constructions	304 811	12 191	21 124	3 731	3 884		338 279
Matériel industriel	721 981	18 849	49 818	36 933	15 155		768 870
Autres immobilisations corporelles	261 844	-57 308	42 318	12 402	4 112		238 564
VALEUR BRUTE	1 316 676	-26 268	113 509	53 070	23 334	0	1 374 181
Amortissements	744 491	-16 126		42 617	9 845	106 562	802 155
VALEUR NETTE	572 185	-10 142	113 509	10 453	13 489	-106 562	572 026
2000							
Terrains	23 241	4 911	1 097	1 856	647	0	28 040
Constructions	257 667	32 587	12 853	4 520	6 224	0	304 811
Matériel industriel	602 178	55 915	70 778	25 084	18 194	0	721 981
Autres immobilisations corporelles	218 237	-14 655	68 519	12 623	2 366	0	261 844
VALEUR BRUTE	1 101 323	78 758	153 247	44 083	27 431	0	1 316 676
Amortissements	615 609	49 479	0	34 239	13 473	100 169	744 491
VALEUR NETTE	485 714	29 279	153 247	9 844	13 958	-100 169	572 185

Note 10 : immobilisations corporelles : biens en crédit-bail

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002							
Terrains	850						850
Constructions	28 435						28 435
Autres immobilisations	8 506		291		-503		8 294
VALEUR BRUTE	37 791	0	291	0	-503	0	37 579
Amortissements	19 987				-380	2 038	21 645
VALEUR NETTE	17 804	0	291	0	-123	-2 038	15 934
2001							
Terrains	850	0	0	0	0	0	850
Constructions	17 711	-1 252	11 976				28 435
Autres immobilisations corporelles	9 007	-62	93		-532		8 506
VALEUR BRUTE	27 568	-1 314	12 069	0	-532	0	37 791
Amortissements	17 419	-2 195			-43	4 806	19 987
VALEUR NETTE	10 149	881	12 069	0	-489	-4 806	17 804
2000							
Terrains	850	0	0	0	0	0	850
Constructions	17 711	0	0	0	0	0	17 711
Autres immobilisations corporelles	1 971	2 732	4 516	204	-8	0	9 007
VALEUR BRUTE	20 532	2 732	4 516	204	-8	0	27 568
Amortissements	13 322	1 466	2 790	153	-6	0	17 419
VALEUR NETTE	7 210	1 266	1 726	51	-2	0	10 149

Note 11 : autres immobilisations financières

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002							
Participations	52 470	-36 872	36 257	105	-452		51 298
Créances rattachées à des participations	6 867	-841	2 151	1 133	-1 072		5 972
Autres immobilisations financières	12 679	-1 173	1 043	811	-788		10 950
VALEUR BRUTE	72 016	-38 886	39 451	2 049	-2 312		68 220
Provisions	11 688	-2 010		229	-197	8 792	18 044
VALEUR NETTE	60 328	-36 876	39 451	1 820	-2 115	-8 792	50 176

2001							
Participations	41 834	36 204	31 045	56 532	-81	0	52 470
Créances rattachées à des participations	2 755	-364	5 569	1 034	-59	0	6 867
Autres immobilisations financières	12 168	-5	1 544	1 215	187	0	12 679
VALEUR BRUTE	56 757	35 835	38 158	58 781	47		72 016
Provisions	12 133	-800		1 384		1 739	11 688
VALEUR NETTE	44 624	36 635	38 158	57 397	47	-1 739	60 328

2000							
Participations	32 014	-313 472	323 390	228	130	0	41 834
Créances rattachées à des participations	4 485	-885	184	1 087	58	0	2 755
Autres immobilisations financières	10 419	-164	4 778	3 065	200	0	12 168
VALEUR BRUTE	46 918	-314 521	328 352	4 380	388		56 757
Provisions	13 238	-1 492	0	324	104	607	12 133
VALEUR NETTE	33 680	-313 029	328 352	4 056	284	-607	44 624

Pour les titres de participation, le flux d'acquisition représente les acquisitions de titres, consolidés ou non consolidés, et des actions propres. Les flux négatifs en évolution de périmètre et autres mouvements correspondent aux conséquences de la consolidation des filiales comprises dans le flux d'acquisition (ou des filiales, antérieurement non consolidées, entrant dans le périmètre dans l'exercice) et de l'élimination des actions propres.

RÉPARTITION DES AUTRES IMMOBILISATIONS

FINANCIÈRES PAR ÉCHÉANCE

	2002	2001	2000
Plus d'un an	56 749	60 763	50 320
Moins d'un an	11 471	11 253	6 437
	68 220	72 016	56 757

Note 12 : actif circulant

12.1 STOCKS

	2002	2001	2000
Matières premières, autres approvisionnements	131 683	157 542	141 158
Marchandises	29 250	52 151	56 904
Produits finis, semi-finis, en cours	235 836	207 999	208 349
VALEUR BRUTE	396 769	417 692	406 411
Provision	71 530	69 306	55 138
VALEUR NETTE	325 239	348 386	351 273

12.2 CRÉANCES D'EXPLOITATION

	2002	2001	2000
Créances clients			
VALEUR BRUTE	392 643	396 046	368 749
Dépréciations des comptes clients	-32 873	-31 657	-27 806
VALEUR NETTE DES CRÉANCES CLIENTS	359 770	364 389	340 943

Autres créances d'exploitation

	2002	2001	2000
VALEUR BRUTE	35 965	35 406	33 975
Dépréciations des autres créances d'exploitation			-158
VALEUR NETTE DES AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION	35 965	35 406	33 817
TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION (NET)	395 735	399 795	374 760

36

Note 13 : comptes de régularisation

	2002	2001	2000
CHARGES À RÉPARTIR			
Montant net au début de l'exercice	2 665	2 827	1 559
Augmentations	2 870	1 309	2 629
Dotations aux amortissements	-1 749	-1 602	-1 346
Variation des cours de change	-74	21	-15
Périmètre		110	0
Montant net à la fin de l'exercice	3 712	2 665	2 827

Note 14 : valeurs mobilières de placement

	2002	2001	2000
Valeur nette comptable	189 483	22 131	53 720
Valeur de marché	189 483	22 131	53 770
Plus-value latente	0	0	50

Nature du portefeuille au 31 décembre

	2002	2001	2000
SICAV	186 603	17 592	39 189
FCP et titres de créances négociables	179	155	155
Options de change	561	0	0
Autres	2 140	4 384	14 376
TOTAL	189 483	22 131	53 720

Note 15 : variation des capitaux propres du groupe

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Différences de conversion	Actions d'autocontrôle	Résultat net part groupe	Situation nette groupe
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2002	35 378	149 888	795 895	111 127	-27 498	142 576	1 207 366
Augmentation de capital	563	39 787					40 347
Fonds commun de placement	130	9 269					9 400
Options de souscription d'actions	431	30 517					30 947
Achat d'actions propres					-17 714		-17 714
Affectation du résultat			142 576			-142 576	
Résultat de la période						182 352	182 352
Dividendes distribués (y compris précompte)			-46 198				-46 198
Subventions d'exploitation			214				214
Différences de conversion et divers				-153 944			-153 944
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2002	35 939	189 674	892 487	-42 817	-45 212	182 352	1 212 423
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2001	32 399	308 119	703 078	72 763	-204 961	135 441	1 046 839
Augmentation de capital	463	25 525					25 988
Fonds commun de placement	159	11 457					11 616
Options de souscription d'actions	305	14 067					14 372
Incorporation de réserves	4 522	-4 522					
Achat d'actions propres (ADP)					-5 040		-5 040
Annulation et remboursement d'actions propres	-2 007	-179 234	-1 262		182 503		
Affectation du résultat			135 441			-135 441	
Résultat de la période						142 576	142 576
Dividendes distribués (y compris précompte)			-41 277				-41 277
Subventions d'exploitation			-85				-85
Différences de conversion et divers				38 364			38 364
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2001	35 378	149 888	795 895	111 127	-27 498	142 576	1 207 365
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2000	32 251	297 838	622 731	73 264		120 839	1 146 923
Augmentation de capital	148	10 281					10 429
Fonds commun de placement	148	10 281					10 429
Conversion d'obligations							
Options de souscription d'actions							
Rachat d'actions propres					-204 961		-204 961
Affectation du résultat			120 839			-120 839	
Résultat de la période						135 441	135 441
Dividendes distribués (y compris précompte)			-40 434				-40 434
Subventions d'exploitation			-58				-58
Différences de conversion et divers				-501			-501
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2000	32 399	308 119	703 078	72 763	-204 961	135 441	1 046 839

Pour 2001, l'augmentation de l'écart de conversion résulte principalement de la hausse du dollar américain. Inversement, pour 2002, la baisse de l'écart de conversion résulte principalement de la baisse du dollar américain.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS

En 2001, conformément aux décisions des Assemblées Générales du 18 janvier 2001 et du 3 mai 2001, Essilor a procédé :

- à l'annulation de 638 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire détenues en autocontrôle ;
- à la conversion du capital en euros, réalisée par incorporation de réserves pour 4 522 milliers d'euros et augmentation de la valeur nominale des actions de 20 francs à 3,50 euros.
- à la réalisation, en juillet-août 2001, d'une offre publique d'échange (OPE) simplifiée des actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP) contre des actions ordinaires, sur la base d'une parité d'échange d'une action

ordinaire nouvelle contre une ADP pour la totalité des 53 392 ADP encore en circulation. A l'issue de l'OPE, 38 118 ADP ont été échangées en actions ordinaires. Les 15 274 ADP non échangées ont fait l'objet d'un remboursement pour un montant de 330 euros par ADP.

- en septembre 2001, à la division par 10 de la valeur nominale des actions, qui est ainsi ramenée à 0,35 euro par action.

En 2002, les levées d'options et les souscriptions des salariés ont représenté une augmentation du nombre d'actions total de 1 607 722 actions. Les achats nets d'actions propres ont représenté 450 645 actions.

Le nombre d'actions pour les années 2002, 2001 et 2000 ci-dessous est présenté après division par 10 de la valeur nominale des actions.

38

	2002	2001	2000
ACTIONS ORDINAIRES, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 1^{er} JANVIER	100 075 891	98 316 800	105 213 290
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	1 000 000	7 380 010	0
Levées d'options de souscription	1 233 160	925 051	0
Souscription du FCP Groupe Essilor	374 562	452 860	483 520
Conversion d'obligations	0	0	0
Acquisition d'actions propres	-450 645		-7 380 010
Echange d'actions à dividende prioritaire	0	381 180	
ACTIONS ORDINAIRES, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 31 DÉCEMBRE	101 232 968	100 075 891	98 316 800
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	1 450 645	1 000 000	7 380 010
ACTIONS À DIVIDENDE PRIORITAIRE, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 1^{er} JANVIER	0	533 920	564 180
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	0	30 260	0
Échange en actions ordinaires		-381 180	
Remboursement d'actions		-152 740	
Acquisition d'actions propres			-30 260
ACTIONS À DIVIDENDE PRIORITAIRE, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 31 DÉCEMBRE	0	0	533 920
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	0	0	30 260

Note 16 : variation des intérêts minoritaires

	2002	2001	2000
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER	1 944	1 439	10 479
Résultat de l'exercice	54	220	666
Dividendes versés par les filiales consolidées	-40	-75	-1 107
Périmètre de consolidation	-111	487	-9 570
Ecarts de conversion et divers	-65	-127	971
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	1 782	1 944	1 439

Note 17 : provisions

17.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements ⁽²⁾	Valeur à la fin de l'exercice
2002					
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PENSIONS	49 190	6 926	-1 003	-1 727	53 386
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	30 195	26 995	-14 083	-2 941	40 166
Provision pour risques sur filiales et participations	503	1 311			1 814
Provisions pour restructuration	5 443	11 048	-5 290	-502	10 699
Autres ⁽¹⁾	24 249	14 636	-8 793	-2 439	27 653
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 385	33 921	-15 086	-4 668	93 552
2001					
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PENSIONS	45 338	5 896	-2 563	519	49 190
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	31 219	15 098	-14 513	-1 609	30 195
Provision pour risques sur filiales et participations	6 242		-5 739		503
Provisions pour restructuration	5 636	3 683	-3 590	-286	5 443
Autres ⁽¹⁾	19 341	11 415	-5 184	-1 323	24 249
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 557	20 994	-17 076	-1 090	79 385
2000					
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PENSIONS	40 472	5 938	-3 246	2 174	45 338
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	22 987	13 919	-8 172	2 485	31 219
Provision pour risques sur filiales et participations	3 452	2 790			6 242
Provisions pour restructuration	3 709	4 288	-2 438	77	5 636
Autres ⁽¹⁾	15 826	6 841	-5 734	2 408	19 341
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 459	19 857	-11 418	4 659	76 557

⁽¹⁾ Ces provisions concernent essentiellement les garanties données sur produits et risques divers.

⁽²⁾ Les autres mouvements intègrent notamment l'impact des variations de change.

Pour 2001, les reprises de provisions sans objet s'élevèrent à 3,4 millions d'euros et concernent les provisions pour autres risques.

17.2 PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Les provisions pour retraites et autres avantages résultent principalement des engagements d'Essilor International, de BBGR, des filiales allemandes et d'Essilor of America envers leurs salariés.

	2002	2001	2000
Montant de l'engagement	101 569	90 841	88 972
Valeur de marché des actifs des fonds	-26 846	-27 998	-26 922
Ecarts à amortir	-21 337	-13 653	-16 712
PROVISIONS POUR RETRAITE AU BILAN	53 386	49 190	45 338

A fin 2002, ces provisions par nature d'engagement se décomposent de la manière suivante :

	Engagement	Fonds	Ecart à amortir	Provision
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	76 656	-19 174	-17 294	40 188
Indemnités de départ à la retraite	20 106	-7 672	-4 043	8 391
Autres avantages	4 807			4 807
	101 569	-26 846	-21 337	53 386

40

Note 18 : dettes financières**18.1 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES**

Au 31 décembre 2002, l'endettement net du groupe s'élève à 163 millions d'euros (contre 321 millions d'euros en 2001 et 466 millions d'euros en 2000).

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

En millions d'euros	2002	2001	2000
Dettes à moins de 1 an	65	65	231
Dettes entre 1 an et 5 ans	350	76	69
Dettes à plus de 5 ans	1	276	278
TOTAL	416	417	578
dont :			
Emprunts sur immobilisations acquises en crédit-bail	11	15	7

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

En millions d'euros	2002	2001	2000
Dollar américain	252	132	144
Euro	137	221	374
Yen	1	5	17
Dollar canadien	1	1	2
Autres devises	25	58	41
TOTAL	416	417	578

18.2 GESTION DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

Gestion du risque de taux

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter et figer des situations favorables.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux en date du 31 décembre 2002 est : Swaps payeurs de taux fixe : 182 millions d'euros (182 millions d'euros en 2001 et 122 millions d'euros à fin 2000).

Swaps receveurs de taux fixe : 0 (0 à fin 2001 et 2000).

Avant couverture, l'ensemble de la dette est à taux variable. A fin 2002, la partie des dettes à taux fixe est de 55 % (44 % en 2001 et 21 % en 2000) de l'endettement brut total après utilisation des instruments de couverture.

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale après couverture se situe, à la fin de l'année 2002, à 3,92 %, contre 5,16 % à la fin de l'année 2001 et 5,63 % à la fin de l'année 2000.

Gestion du risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés : achats et ven-

tes de devises à terme ou comptant, options de change. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la quasi totalité du risque de change sur la maison-mère. Le risque supporté par les filiales est par conséquent très faible. Certains risques locaux, et en particulier des risques de dépréciation du dollar américain contre certaines devises asiatiques (hors Japon) où le groupe détient des usines, ne sont volontairement pas couverts.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas de *trading* d'opération de change.

Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change. Au 31 décembre 2002, les positions ouvertes résiduelles ne sont pas significatives, et restent très largement à l'intérieur des limites fixées par le groupe (couverture entre 80 et 100 % de la position de risque identifiée).

Au 31 décembre 2002, l'encours des opérations de change fermes s'élève à 499 millions d'euros (488 millions d'euros à fin 2001 et 579 millions d'euros à fin 2000). L'encours de position de change optionnelle à la fin de l'exercice 2002 est de 20,4 millions d'euros.

Note 19 : engagements hors bilan

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	2002	2001	2000
Avals et cautions	123 339	130 128	101 915
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Dettes	19	20	6 887
Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	15	358	7 181
ENGAGEMENTS REÇUS			
Avals, cautions et garanties reçus	2 980	18 894	2 921
CONTRATS À TERME DE DEVICES	2002	2001	2000
Ventes	414 745	441 907	516 308
Achats	84 147	46 275	62 682
POSITIONS CONDITIONNELLES DE DEVICES : COUVERTURE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES			
Achats d'option de ventes de devises	0	0	9 422
Ventes d'option d'achats de devises	0	0	0
Achats d'options d'achats de devises	20 408	0	2 096
Ventes d'options de ventes de devises	0	0	0

En 2002, comme en 2001 et en 2000, il n'y a aucune position optionnelle de taux d'intérêt.

CONTRATS À TERME ET OPTIONS PAR DEVICES AU 31 DÉCEMBRE 2002

		Achats à terme	Ventes à terme à terme	Achats d'options d'achat
Dollar américain	USD	55 420	317 698	20 408
Euro	EUR	7 794	0	
Dollar australien	AUD	934	5 963	
Dollar canadien	CAD	0	11 729	
Couronne norvégienne	NOK	402	6 701	
Yen	JPY	12 208	74	
Livre anglaise	GBP	2 798	39 957	
Franc suisse	CHF	2 613	6 349	
Couronne suédoise	SEK	613	11 031	
Autres devises		1 365	15 243	0
TOTAL		84 147	414 745	20 408

Note 20 : effectif moyen et charges de personnel

42

	2002	2001	2000
Cadres	2 031	1 794	1 729
Agents de maîtrise et employés	6 935	5 877	6 057
Ouvriers	13 334	13 260	13 689
TOTAL DES EFFECTIFS	22 300	20 931	21 475
En milliers d'euros			
Charges de personnel (rémunérations et charges sociales)	738 175	723 213	698 199
Effectifs fin de période	23 269	22 309	22 186
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100 %)	1 810	1 686	1 707

Note 21 : rémunération des dirigeants

	2002	2001	2000
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif*	3 936	3 690	3 285
Jetons de présence versés au Comité Exécutif	16	6	6
TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	3 952	3 696	3 291

* Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts.

Note 22 : environnement

Le groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

Note 23 : litiges

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du groupe peuvent être engagées ne devrait affecter, de façon significative, la situation financière consolidée.

Note 24 : événements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'affecter de façon significative la situation financière consolidée du groupe.

Note 25 : liste des sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% contrôle	% intérêts
FRANCE			
BBGR	France	99,99	99,99
Essidev	France	100,00	100,00
Groupe Invoptic	France	99,99	99,99
Optim	France	99,99	99,99
Novisia	France	100,00	100,00
EUROPE			
Essilor GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Essilor Austria GmbH	Autriche	100,00	100,00
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100,00	100,00
Essilor Danmark A/S	Danemark	100,00	100,00
Essilor Espana S.A.	Espagne	100,00	100,00
Essilor OY	Finlande	100,00	100,00
BBGR United Kingdom	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Essilor Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Essilor Optika Kft	Hongrie	100,00	100,00
Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100,00	100,00
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100,00	100,00
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100,00	100,00
Essilor Italia S.p.A.	Italie	100,00	100,00
Essilor Norge A.S.	Norvège	100,00	100,00
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Holland Optical Instruments BV	Pays-Bas	73,88	73,88
Essilor Optical laboratory Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100,00	100,00
Essilor Polonia	Pologne	100,00	100,00
Essilor Portugal	Portugal	100,00	100,00
Essilor AB	Suède	100,00	100,00
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100,00	100,00
Vaco Holding S.A.	Suisse	100,00	100,00
Essilor Optika Spol Sro	Rép. Tchèque	100,00	100,00
Essilor Optik Sanayi Ticaret A.S.	Turquie	100,00	100,00
AMÉRIQUE DU NORD ET AMÉRIQUE CENTRALE			
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	99,99	99,99
Canoptec Inc.	Canada	100,00	100,00
Eastern Optical Laboratories Ltd	Canada	100,00	100,00
Essilor Canada Ltd	Canada	100,00	100,00

Sociétés	Siège	% contrôle	% intérêts
AMÉRIQUE DU NORD ET AMÉRIQUE CENTRALE (suite)			
OK Lenscraft Laboratories Ltd	Canada	100,00	100,00
K & W Optical Ltd	Canada	100,00	100,00
Perspectics	Canada	100,00	100,00
Pioneer Optical Ltd	Canada	100,00	100,00
Pro Optic Canada Inc.	Canada	99,99	99,99
R & R Optical Laboratory Ltd	Canada	100,00	100,00
Essilor of America Holding Co, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor of America Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America Holding Co, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America, Inc. (inclus Laboratoires US)	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America Corporation	États-Unis	100,00	100,00
Omega Optical Holdings, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Omega Optical General, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America, LP (inclus Avisia, Omega, Duffens)	États-Unis	100,00	100,00
Gentex Optics Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Optifacts Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Mexico (ex-Arlens)	Mexique	100,00	100,00
Vision Center S.A. de C.V.	Mexique	100,00	100,00
AUTRES			
Essilor South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00	100,00
Essilor Argentine S.A.	Argentine	100,00	100,00
AG Thompson	Australie	100,00	100,00
Essilor Australia Pty Ltd.	Australie	100,00	100,00
Essilor Lens Australia Pty Ltd	Australie	100,00	100,00
Hobart Optical	Australie	51,00	51,00
Optilabs Pty Ltd	Australie	100,00	100,00
Perkins Optical	Australie	100,00	100,00
Brasilor Participacoes Sc Ltda	Brésil	100,00	100,00
Essilor Da Amazonia Industria e Comercio Ltda	Brésil	100,00	100,00
Multi Optica Distribuidora Ltda	Brésil	100,00	100,00
Opticot	Brésil	56,36	50,36
Sudop Industria Optica Ltda	Brésil	100,00	100,00
Shanghai Essilor Optical Co. Ltd	Chine	97,88	97,88
Essilor Hong Kong	Hong Kong	100,00	100,00
Essilor SRF Optics Ltd	Inde	88,18	88,18
Indian Ophtalmic Lenses Manufacturing Co.	Inde	92,70	92,70
P.T. Essilor Indonesia	Indonésie	100,00	100,00
Essilor Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	100,00	100,00
Essilor Laboratories New Zealand Ltd (ex OHL Lenses Ltd)	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Direct Optical Supplies New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Essilor New Zealand	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Xtra Vision	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Essilor Manufacturing Philippines Inc.	Philippines	100,00	100,00
Optodev	Philippines	99,99	99,99
Optical Supplies of Asia Optics Intern.	Singapour	100,00	100,00
Essilor Manufacturing (Thailand) Co Ltd	Thaïlande	100,00	100,00

Note 26 : liste des sociétés consolidées en proportionnelle

Nikon-Essilor Co Ltd (50 %) Japon	Transitions Optical Limited (49 %) Irlande
Nikon Optical United Kingdom (50 %) Royaume Uni	Transitions Optical Inc (49 %) États Unis
Nikon Optical Canada Inc (50 %)	Transitions Optical Do Brazil Limitada (49 %) Brésil
Aichi Nikon Company (50 %) Japon	Transitions Optical Holdings BV (49 %) Pays Bas
Nasu Nikon Company (50 %) Japon	Transitions Optical Pty Ltd (49 %) Australie
VisionWeb (49,96 %) États-Unis	Transitions Optical Philippines Inc (49 %) Philippines

Les sociétés du groupe Transitions, détenues à 49 %, sont consolidées par intégration proportionnelle. Aucune information concernant ces filiales n'est communiquée en raison des accords de confidentialité conclus avec les partenaires.

Note 27 : liste des sociétés mises en équivalence

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont :

	% intérêt
Groupe Bacou Dalloz	15,15

Note 28 : sociétés non consolidées

45

Sociétés	Pays	% contrôle
FRANCE		
Distilens	France	100,00
Jacques Denis	France	51,00
Varilux University	France	99,90
VIP	France	100,00
EUROPE		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100,00
Lunelle Kontaklinsen GmbH	Allemagne	100,00
Essilor Optika D.o.o	Croatie	100,00
Lunelle Scandinavia A/S	Danemark	100,00
Lunelle Ltd	Grande-Bretagne	100,00
M.J.S. Scientific Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Biolent Srl	Italie	100,00
Oftalma s.r.l.	Italie	100,00
Opto 3	Italie	50,00
Lunelle BV	Pays-Bas	100,00
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100,00
Essilor D.o.o.	Slovénie	100,00
Lunelle S.A.	Suisse	100,00
AMÉRIQUE DU NORD		
Essilor Transfer Corporation	États-Unis	100,00
Micro Optical	États-Unis	20,00
EyeWeb Inc	États-Unis	12,79
Stereo Optical	États-Unis	100,00

Sociétés	Pays	% contrôle
RESTE DU MONDE		
Lead Brésil Ltda	Brésil	100,00
VisionWeb Hong Kong	Hong Kong	100,00
Transitions Optical India	Inde	49,00
Essilor Japan K.K.	Japon	100,00
Nikon Corp	Japon	0,16
Transitions Optical Japan	Japon	49,00
Optical Laboratories NZ Limited	Nouvelle-Zélande	20,00
VisionWeb NZ	Nouvelle-Zélande	100,00
Essilab Philippines Inc.	Philippines	40,00
Eyeland	Philippines	49,00
Optoland	Philippines	100,00
Central Essilor Co Ltd	Thaïlande	35,00
BOD (Paris Lunettes Corporation Siam Co Ltd)	Thaïlande	48,99

Les sociétés du groupe détenues à plus de 20 % dont le chiffre d'affaires est supérieur à 3 millions d'euros ou dont les actifs corporels sont supérieurs à 9 millions d'euros, sont consolidées.

Les participations non consolidées sont évaluées selon une

méthode fondée sur les cash-flows futurs estimés. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées détenues par des sociétés intégrées sont les suivantes :

	Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
TOTAL PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	26 330	22 598	-4 910	51 297	34 404

Note : en conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la société.

Rapport des Commissaires aux Comptes

au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Essilor International établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives

retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation décrits dans la Note 1 de l'annexe, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 13 mars 2003

47

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Liliane Tellier

Cabinet Dauge et Associés

Gérard Dauge

Philippe Tissier

Compagnie Régionale de Paris



Principales données	page 49
Compte de résultat	page 50
Tableau des flux de trésorerie	page 51
Bilan	page 52
Annexe aux comptes sociaux	page 54
Rapport général des Commissaires aux Comptes	page 73
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	page 73

Principales données au 31 décembre 2002

En milliers d'euros, sauf données par action

	2002	2001	2000
COMPTE DE RÉSULTAT			
Chiffre d'affaires	637 588	576 495	589 808
Résultat d'exploitation	54 668	41 521	66 609
Résultat courant	167 704	95 549	125 354
Résultat net	149 247	85 606	105 588
BILAN			
Capital	35 939	35 377	32 399
Capitaux propres	953 900	813 165	922 795
Endettement net	152 722	306 009	446 710
Valeurs immobilisées nettes	1 079 806	1 068 437	1 288 411
Total du bilan	1 564 693	1 393 354	1 638 275
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	0,50	0,41*	3,90
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire	0	0	4,02

* Après division du titre par 10 en 2001.

Compte de résultat au 31 décembre 2002

En milliers d'euros

	Notes	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	2	637 588	576 495	589 808
Production stockée		4 459	3 918	252
Production immobilisée		3 776	1 457	2 698
PRODUCTION DE L'EXERCICE		645 823	581 870	592 758
Achats de matières et variation de stocks		273 497	242 357	228 814
Charges externes		157 246	141 050	135 901
VALEUR AJOUTÉE		215 080	198 463	228 042
Impôts et taxes		16 370	18 326	16 478
Charges de personnel	15	175 754	165 912	162 640
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		22 956	14 225	48 923
Solde net sur amortissements et provisions	11	-14 268	-6 387	-9 494
Autres produits et charges		45 980	33 683	27 179
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		54 668	41 521	66 609
Résultat financier	3	113 036	54 028	58 745
RÉSULTAT COURANT		167 704	95 549	125 354
Résultat exceptionnel	4	-13 568	-7 169	-5 288
Impôt sur les bénéfices	5	4 889	2 773	14 479
RÉSULTAT NET	15	149 247	85 606	105 588

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2002

En milliers d'euros

	2002	2001	2000
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	189 412	101 167	127 021
Variation de besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	9 039	31 879	14 930
FONDS PROVENANT DES OPÉRATIONS	198 451	133 046	141 951
Investissements industriels	-17 177	-17 662	-21 842
Charges à répartir	-902	-1 083	-2 323
Acquisition de titres et octroi de prêts	-1 073 551	-1 076 836	-1 756 355
Cessions d'actif	236	1 523	309
Remboursement de prêts et avances long terme	1 053 540	1 115 443	1 384 009
FONDS AFFECTÉS AUX INVESTISSEMENTS	-37 855	21 385	-396 203
Augmentation de capital	563	2 978	147
Augmentation des autres capitaux propres	36 869	24 506	6 949
Dividendes versés aux actionnaires	-46 198	-41 138	-35 957
Remboursement des emprunts	-7 372	-662 811	-651 631
Nouveaux emprunts	8 387	512 542	951 753
FONDS PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-7 751	-163 923	271 261
Variation de trésorerie	152 845	-9 492	17 009
Trésorerie à l'ouverture	33 481	42 974	25 965
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	186 326	33 481	42 974

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme nets de concours bancaires courants.

① DÉTAIL DE LA VARIATION DU BFR	2002	2001	Variation
Avances et acomptes aux fournisseurs	6 011	6 164	153
Stocks et en cours	84 712	81 912	-2 800
Créances d'exploitation	159 179	158 879	-300
Créances diverses	35 586	40 204	4 618
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	1 046	322	-724
Avances et acomptes aux clients	0	0	0
Dettes d'exploitation	-174 213	-162 903	11 310
Dettes diverses	-60 729	-60 047	682
Intérêts courus	-5 863	-7 321	-1 458
Comptes de régularisation et écart de conversion	3 266	824	-2 442
	48 995	58 034	9 039

Bilan au 31 décembre 2002**ACTIF** En milliers d'euros

	Notes	2002			2001	2000
		Montant brut	Amortis. provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	6	42 974	25 169	17 805	20 682	22 020
Immobilisations corporelles	7	199 294	143 062	56 232	57 427	57 506
Immobilisations financières	8	1 057 245	51 476	1 005 769	990 328	1 208 885
ACTIF IMMOBILISÉ		1 299 513	219 707	1 079 806	1 068 437	1 288 411
Stocks	9.1	98 110	13 398	84 712	81 912	77 183
Avances versées sur commandes		6 019	8	6 011	6 164	5 326
Clients et comptes rattachés	9.2	147 048	3 193	143 855	144 644	149 947
Autres créances d'exploitation	9.2	15 324	0	15 324	14 235	15 233
Créances diverses	9.2	35 586	0	35 586	40 204	45 850
Valeurs mobilières de placement	9.3	187 344	0	187 344	17 713	39 715
Disponibilités		7 264	0	7 264	16 730	9 244
Charges constatées d'avance	9.4	3 317	0	3 317	1 326	5 395
ACTIF CIRCULANT		500 013	16 599	483 414	322 927	347 892
Charges à répartir	9.4	1 473	0	1 473	1 990	1 972
Écart de conversion	9.4	0	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL		1 800 999	236 306	1 564 693	1 393 354	1 638 275

PASSIF (avant affectation) En milliers d'euros

	Notes	2002	2001	2000
Capital social	10.1	35 939	35 377	32 399
Primes d'émission, de fusion, d'apport		189 674	149 887	308 118
Réserve légale		3 538	3 240	3 227
Réserves réglementées		1 435	17 725	17 303
Autres réserves		557 172	502 172	438 143
Report à nouveau		5 817	5 416	5 472
Résultat de l'exercice		149 247	85 606	105 588
Subventions d'investissement		20	30	44
Provisions réglementées		8 032	7 768	8 055
Différence de conversion		3 027	5 944	4 448
CAPITAUX PROPRES AVANT RÉPARTITION	10.2	953 900	813 165	922 795
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11.1	28 470	16 286	12 627
Emprunt obligataire convertible		0	0	0
Autres emprunts obligataires		126 275	127 696	126 941
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		219 694	212 411	368 195
Autres dettes financières diverses		1 361	345	532
DETTES FINANCIÈRES	12	347 330	340 452	495 669
Avances et acomptes reçus sur commandes		0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.1	86 363	80 408	84 710
Dettes fiscales et sociales	12.1	39 367	36 773	36 794
Autres dettes d'exploitation	12.1	48 484	45 721	43 424
Dettes diverses	12.1	60 728	60 047	41 880
Produits constatés d'avance		51	502	376
DETTES		234 992	223 451	207 183
Écart de conversion passif		0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL		1 564 693	1 393 354	1 638 275

Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2002

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2002, dont le total est de 1 564 693 milliers d'euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 149 247 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002.

La société consolidante est Essilor International, ci-après dénommée Essilor.

Note : Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros (KEUR).

Faits caractéristiques de l'exercice

54

L'exercice 2002 a été marqué par une activité relativement soutenue sur le marché français et plus encore par la progression des ventes à l'export, de verres vers les filiales Essilor d'une part et d'instruments vers notre distributeur américain d'autre part.

Dans le domaine social, la fin de l'année a été marquée par la signature d'un plan "CASA" (Cessation d'Activité de Salariés Agés) pour deux de nos sites français, dont l'ensemble des coûts a été provisionné sur l'exercice.

Enfin en terme de croissance externe, Essilor a conclu en juillet 2002 l'acquisition de Stereo Optical, société de fabrication et de distribution d'instruments de dépistage aux États-Unis et a signé en décembre un accord de joint-venture avec le groupe Coréen Samyung Trading pour le démarrage d'une société commune en Corée en janvier 2003.

Note 1 : principes comptables

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels ont été établis, conformément aux normes définies par le Plan Comptable Général 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 10 ans. Les fonds de commerce ne sont pas amortis lorsqu'ils bénéficient d'une protection juridique.

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

L'écart entre le mode linéaire et le mode dégressif fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980. La valeur des participations est appréciée suivant une méthode basée sur les prévisions de cash-flows futurs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

1.5 STOCKS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés, et au coût standard de production pour les produits fabriqués.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.6 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale ; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre 2002 ou à leur cours de couverture. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, en fonction de l'ancienneté des créances.

1.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV et de FCP.

Les intérêts courus acquis dans les fonds électifs sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition.

1.8 CONTRATS À TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

En matière de risque de taux, la politique de la société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Les pertes et gains de change liés aux instruments financiers sont comptabilisés sur l'exercice où ils se matérialisent. Ils sont calculés en tenant compte des cours fermes à l'échéance.

1.9 OPÉRATIONS EN DEVICES

La quasi-totalité des opérations en devises fait l'objet de couverture. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture.

Les créances et dettes inscrites au bilan sont évaluées aux cours de couverture. Seuls les comptes de banque en devises sont convertis aux taux fin de mois.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE EN FAVEUR DES SALARIÉS

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Essilor a souscrit, auprès d'organismes extérieurs, un plan de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel. La totalité des engagements est couverte par les fonds constitués auprès de ces organismes et par une provision pour la partie non financée.

Notre société est redevable, envers ses salariés cadres et assimilés, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. Cette garantie fait l'objet d'un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur (note 13.3).

1.11 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA SUCCURSALE ÉTRANGÈRE

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant.

Les postes du compte de résultat ont été convertis en euros, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice. Les comptes de bilan ont été convertis en euros, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 2002, exceptés :

- pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques,
- pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.

L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste "Différence de conversion", en situation nette.

1.12 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (régime de l'intégration fiscale)

Essilor, BBGR, Optim, VIP, Invoptic, Varilux University, Novisia, OSE et Essidev constituent un groupe fiscal, la société mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution (sans impact sur les comptes de la société mère). La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 10 283 milliers d'euros.

Note 2 : chiffres d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2002	France	Export	Total	Variation
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ				% / 01
Verres	243 143	239 113	482 256	8,19
Optique de contact	0	0	0	-100,00
Instruments	23 376	50 724	74 100	11,89
Équipements industriels	9 903	44 338	54 241	37,92
Autres ventes diverses	8 434	18 557	26 991	16,70
TOTAL	284 856	352 732	637 588	10,60

CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2001	France	Export	Total	Variation
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ				% / 00
Verres	224 971	220 776	445 747	1,93
Optique de contact	981	1 085	2 066	-90,33
Instruments	22 532	43 696	66 227	10,48
Équipements industriels	6 434	32 893	39 327	-26,75
Autres ventes diverses	10 564	12 564	23 128	32,10
TOTAL	265 482	311 014	576 496	-2,26

CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2000	France	Export	Total	Variation
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ				% / 99
Verres	220 031	217 265	437 296	9,83
Optique de contact	10 755	10 615	21 370	0,40
Instruments	21 716	38 230	59 946	17,91
Équipements industriels	9 010	44 678	53 688	7,25
Autres ventes diverses	1 175	16 332	17 508	-10,15
TOTAL	262 687	327 121	589 808	9,26

ENTRE GROUPE ET HORS GROUPE, FRANCE ET EXPORT	2002	2001	2000	Variation
				% 02 / 01
France				
Groupe	43 644	30 687	31 591	42,22
Hors groupe	241 212	234 795	231 095	2,73
Sous-total	284 856	265 482	262 687	7,30
Export				
Groupe	303 545	266 850	283 989	13,75
Hors groupe	49 187	44 164	43 132	11,37
Sous-total	352 732	311 014	327 121	13,41
TOTAL	637 588	576 496	589 808	10,60

Note 3 : résultat financier

3.1 RÉSULTAT FINANCIER

	2002	2001	2000
Intérêts sur emprunts	-17 647	-26 853	-15 491
Produits financiers	134 251	81 001	84 752
Escomptes nets	-2 134	-2 676	-3 850
Provisions filiales	-4 973	2 589	-5 343
Change	2 989	-592	-982
Divers	551	559	-342
TOTAL	113 037	54 027	58 744

3.2 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres entreprises non liées	
Compte de résultat				
Charges financières	3 939	0	35 061	39 000
Produits financiers	114 708	22 634	14 695	152 037

57

Note 4 : résultat exceptionnel

	2002	2001	2000
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	-828	-1 191	-7 334
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-1 149	1 589	-6 739
Charges sur opérations de restructuration	321	-2 780	-595
SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	4 312	-4 660	2 445
Opérations sur cessions d'immobilisations financières	9	-10 738	-419
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	4 303	6 078	2 864
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS	-17 052	-1 318	-399
Dotations, reprises de provisions à caractère fiscal	-1 263	-3 315	1 961
Dotations, reprises de provisions sur opérations de restructuration	-6 856	2 160	-2 888
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations incorporelles	-3 557	0	0
Autres	-5 375	-163	528
TOTAL	-13 568	-7 169	-5 288

Note 5 : impôts sur les bénéfices

5.1 RÉSULTATS HORS ÉVALUATION FISCALE DÉROGATOIRE

	2002	2001	2000
Résultat de l'exercice	149 247	85 606	105 588
Impôt sur les bénéfices	4 889	2 773	14 479
Résultat avant impôt	154 136	88 379	120 066
Variation des provisions réglementées	264	-287	-1 961
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	154 400	88 092	118 105

Le résultat 2002 comprend 116 millions d'euros de dividendes et 32 millions d'euros de redevances imposées à taux réduit.

5.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2002			
Résultat courant	167 704	-8 191	159 512
Résultat exceptionnel	-13 568	3 302	-10 266
Résultat net			149 246
2001			
Résultat courant	95 549	-2 825	92 723
Résultat exceptionnel	-7 169	52	-7 117
Résultat net			85 606
2000			
Résultat courant	125 354	-16 386	108 968
Résultat exceptionnel	-5 288	1 907	-3 381
Résultat net			105 588

5.3. IMPÔT DIFFÉRÉ

ACTIF

L'allègement fiscal futur résultant de provisions non déductibles constituées se décompose principalement comme suit :

	2002	2001	2000
Dettes provisionnées pour congés payés*	9 314	8 926	8 638
Contribution sociale de solidarité	828	785	805
Indemnités Départ en Retraite	10 382	6 410	6 647
Autres	2 072	2 090	114
TOTAL	22 596	18 211	16 203
Soit un impôt correspondant de 35,44 %	8 008	6 454	5 905

* Du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible, et génère un allègement fiscal futur.

PASSIF

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La dette fiscale qui en résulterait s'élèverait à 3 368 milliers d'euros sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

	À la fin de l'exercice 2000	Augmentation 2001	Diminution 2001	À la fin de l'exercice 2001	Augmentation 2002	Diminution 2002	À la fin de l'exercice 2002
Implantation à l'étranger	43	0	43	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	8 011	2 612	2 855	7 768	3 251	2 988	8 031
Autres	1 972	1 083	1 065	1 990	902	1 419	1 473
TOTAL	10 026	3 695	3 963	9 758	4 153	4 407	9 504
Dette fiscale future (35,44 %)	3 654			3 458			3 368

Note 6 : immobilisations incorporelles

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation nette Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002						
Concessions	35 815	4 603	3 143	3 054		40 328
Fonds commercial	435					435
Autres immobilisations incorporelles	3 663	1 645		-3 097		2 211
VALEUR BRUTE	39 912	6 248	3 143	-44		42 974
Amortissements et provisions	19 230				5 939	25 169
VALEUR NETTE	20 682					17 805
2001						
Concessions	31 403	1 839	436	3 009		35 815
Fonds commercial	459		24			435
Autres immobilisations incorporelles	4 756	1 862	11	-2 944		3 663
VALEUR BRUTE	36 618	3 701	471	65		39 912
Amortissements et provisions	14 598				4 632	19 230
VALEUR NETTE	22 020					20 682
2000						
Concessions	25 150	3 855	104	2 502		31 403
Fonds commercial	459					459
Autres immobilisations incorporelles	3 647	3 529		-2 420		4 756
VALEUR BRUTE	29 256	7 384	104	82		36 618
Amortissements et provisions	10 293				4 305	14 598
VALEUR NETTE	18 963					22 020

Note 7 : immobilisations corporelles

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation nette Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002						
Terrains	7 002	13	0	0		7 015
Constructions	71 640	1 407	966	2 192		74 273
Matériel industriel	72 828	3 849	2 896	259		74 040
Autres immobilisations corporelles	40 111	2 216	3 013	-658		38 656
Immobilisations corporelles en cours	4 989	3 971	0	-4 228		4 732
Avances et acomptes	882	575	0	-879		578
VALEUR BRUTE	197 452	12 031	6 875	-3 314		199 294
Amortissements et provisions	140 025				3 037	143 062
VALEUR NETTE	57 427					56 232

60

2001						
Terrains	6 757	249	4	0		7 002
Constructions	69 771	2 217	2 168	1 821		71 640
Matériel industriel	70 984	4 081	4 351	2 114		72 828
Autres immobilisations corporelles	39 638	2 605	3 103	971		40 111
Immobilisations corporelles en cours	4 443	3 776	93	-3 137		4 989
Avances et acomptes	1 058	615	2	-789		882
VALEUR BRUTE	192 651	13 542	9 721	980		197 452
Amortissements et provisions	135 145				4 880	140 025
VALEUR NETTE	57 506					57 427

2000						
Terrains	6 709	77	28	0		6 757
Constructions	69 121	1 770	2 017	896		69 771
Matériel industriel	67 224	4 225	2 331	1 866		70 984
Autres immobilisations corporelles	35 532	3 605	1 279	1 780		39 638
Immobilisations corporelles en cours	4 516	3 114		-3 187		4 443
Avances et acomptes	148	1 050		-139		1 058
VALEUR BRUTE	183 250	13 840	5 654	1 216		192 651
Amortissements et provisions	129 173				5 972	135 145
VALEUR NETTE	54 077					57 506

Note 8 : immobilisations financières

8.1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation nette Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2002						
Participations	723 184	33 389	69	-55 415		701 089
Créances rattachées à des participations	310 702	1 056 700	1 069 355	-301		297 746
Autres titres immobilisés	1 168	55	0	55 415		56 638
Prêts	1 232	2	3	0		1 231
Autres immobilisations financières	545	86	80	-10		541
VALEUR BRUTE	1 036 831	1 090 232	1 069 506	-312		1 057 245
Provisions	46 502				4 973	51 475
VALEUR NETTE	990 328					1 005 770

2001

Participations	887 678	32 213	200 211	3 504		723 184
Créances rattachées à des participations	390 112	1 065 349	1 142 409	-2 351		310 702
Autres titres immobilisés	1 168	0	0	0		1 168
Prêts	1 237	0	5	0		1 232
Autres immobilisations financières	511	110	79	3		545
VALEUR BRUTE	1 280 706	1 097 672	1 342 704	1 156		1 036 831
Provisions	71 820				-25 318	46 502
VALEUR NETTE	1 208 886					990 328

2000

Participations*	592 650	234 647	368	60 750		887 678
Créances rattachées à des participations	308 224	1 487 274	1 345 010	-60 376		390 112
Autres titres immobilisés	1 372		204			1 168
Prêts	1 238	60 001	60 002			1 237
Autres immobilisations financières	380	273	146	4		511
VALEUR BRUTE	903 864	1 782 194	1 405 730	377		1 280 706
Provisions	67 186				4 635	71 820
VALEUR NETTE	836 678					1 208 886

* Inclut en 2000 l'acquisition par Essilor de ses propres titres dans le cadre du reclassement de la participation du groupe Saint Gobain pour un montant de 202 millions d'euros.

8.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations dont la valeur brute par rapport au capital	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Est supérieure à 1 %									
Sociétés françaises	64 784	640 364	130 059	128 245	1 829	1 580	183 480	58 971	30 435
Filiales internationales	167 291	464 909	569 092	524 388	277 191	95 293	2 077 842	114 004	84 890
N'excède pas 1 %									
Sociétés françaises	80	-564	81	81	0	90	9 925	512	0
Filiales internationales	6 920	12 965	1 856	1 856	10 799	8 564	87 706	11 434	673

Note : En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29.11.1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la société. Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zones géographiques.

8.3 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	
Postes de l'actif immobilisé financier (net)				
Participations*	527 219	127 352		654 571
Créances rattachées à des participations	295 483	1 780	484	297 747
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ FINANCIER (NET)	822 702	129 132	484	952 318

* Dont 45 millions d'euros d'actions propres Essilor.

8.4 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	2002	2001	2000
Plus d'un an	124 115	124 119	124 092
Moins d'un an	175 403	188 360	267 768
TOTAL	299 518	312 479	391 861

Note 9 : actif circulant

9.1 STOCKS

	2002	2001	2000
Matières premières, autres approvisionnements	35 708	37 182	36 031
Marchandises	9 681	8 494	9 692
Produits finis, semis finis, en cours	52 721	48 287	44 334
Sous-total	98 110	93 963	90 058
Provisions	-13 398	-12 052	-12 875
TOTAL	84 712	81 911	77 182

9.2. ÉCHÉANCE DES CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

	2002	2001	2000
Plus d'un an	0	0	0
Moins d'un an	203 977	208 008	219 422
TOTAL	203 977	208 008	219 422

9.3 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	2002		2001		2000	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Sicav	186 603	186 603	17 557	17 557	39 155	39 155
FCP et titres de créances négociables	179	179	156	156	156	156
Titres cotés	0	0	0	0	0	0
Options de change	561	561	0	0	405	405
TOTAL	187 344	187 344	17 713	17 713	39 715	39 715

La comparaison des valeurs comptables et de marché s'analyse comme suit :

	2002	2001	2000
Montants comptabilisés au bilan	187 344	17 713	39 715
Valeur de marché	187 344	17 713	39 765
Plus value latente	0	0	50

9.4 COMPTE DE RÉGULARISATION

Charges constatées d'avance

	2002	2001	2000
Charges d'exploitation	518	971	1 091
Charges financières	2 799	355	4 304
TOTAL	3 317	1 326	5 395

Charges à répartir

Il s'agit de charges à étaler amorties sur 3 à 5 ans. Le déport est de 833 milliers d'euros sur le résultat de 2003, de 429 milliers d'euros sur le résultat de 2004, de 185 milliers d'euros sur le résultat de 2005 et de 26 milliers d'euros sur le résultat de 2006.

	2002	2001	2000
Montant net au début de l'exercice	1 990	1 972	592
Augmentations	902	1 083	2 323
Dotations aux amortissements	1 419	1 065	942
MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	1 473	1 990	1 972

64

9.5 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	
Postes de l'actif circulant (net)				
Clients et comptes rattachés	58 875	3 096	85 077	147 048
Autres créances	21 450	619	28 841	50 910
TOTAL ACTIF CIRCULANT (NET)	80 325	3 715	113 918	197 958

9.6 PRODUITS À RECEVOIR

	2002	2001	2000
Immobilisations financières			
- Créances rattachées à des participations	5 449	98	5 201
Créances			
- Clients Factures à établir	6 076	7 155	2 029
- Autres créances	657	1 369	1 305
TOTAL	12 182	8 622	8 535

Note 10 : capitaux propres

10.1 COMPOSITION DU CAPITAL

	En début d'exercice	Nombre de titres			À la clôture de l'exercice	Valeur nominale
		Créés	Annulés	Echangés		
Actions ordinaires	101 075 891	1 607 722	0	0	102 683 613	0,35
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0	0	0
TOTAL	101 075 891	1 607 722	0	0	102 683 613	0,35

10.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation nette avant répartition

	2002	2001	2000
Due à des modifications de structure :			
Capital	563	2 978	147
Primes d'émission	39 787	-158 231	10 281
Réserves, report à nouveau et écart de conversion	-2 917	1 455	1 130
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice*	-46 198	-41 138	-40 420
Hors opérations de structure :			
Résultat net de l'exercice	149 247	85 606	105 588
Provisions réglementées	263	-286	-1 961
Ecart de réévaluation	0	0	0
Subventions d'investissement	-9	-14	-12
TOTAL	140 735	-109 631	74 754

* Dont 5,2 millions d'euros de précompte.

2002

Le capital a été porté à 35 939 milliers d'euros, par émission de 1 607 722 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du Fonds Commun de Placement Groupe Essilor (374 562 actions) et aux OSA (1 233 160 actions). Ces nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2002.

2001

Dans la présentation ci-dessus de la composition du capital, nous avons positionné la division de la valeur nominale de l'action par 10 sur les données du début d'exercice afin de faciliter la lecture.

En mars 2001, Essilor a réduit son capital par annulation de 6 380 010 actions ordinaires et 30 260 actions à dividende prioritaire. Le 22 mars 2001, passage du capital en euros (valeur unitaire de l'action arrondi à

0,35 euro par incorporation des réserves). En août 2001, Essilor a échangé 381 180 actions à dividende prioritaire contre 381 180 actions ordinaires et en septembre 2001, Essilor a procédé à l'annulation des 152 740 actions à dividende prioritaire restantes.

Le capital a été porté à 35 377 milliers d'euros, par émission de 1 377 911 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du Fonds Commun de Placement Groupe Essilor (452 860 actions) et aux OSA (925 051 actions). Ces nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2001.

2000

Le capital a été porté à 32 399 milliers d'euros, par émission de 48 352 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du Fonds Commun de Placement Groupe Essilor. Ces nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2000.

Note 11 : état des provisions

11.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2002				
Provisions pour retraites et pensions	6 459	3 972	27	10 404
Provision pour risques sur filiales et participations	503	0	0	503
Provisions pour restructuration*	1 064	6 856	869	7 051
Autres provisions pour risques et charges	8 260	6 727	4 475	10 512
TOTAL	16 286	17 555	5 371	28 470
2001				
Provisions pour retraites et pensions	6 761	351	653	6 459
Provision pour risques sur filiales et participations	571	0	68	503
Provisions pour restructuration	3 224	620	2 780	1 064
Autres provisions pour risques et charges	2 071	8 021	1 832	8 260
TOTAL	12 627	8 992	5 333	16 286
2000				
Provisions pour retraites et pensions	7 196	0	435	6 761
Provision pour risques sur filiales et participations	68	503	0	571
Provisions pour restructuration	336	3 483	595	3 224
Autres provisions pour risques et charges	2 785	2 151	2 865	2 071
TOTAL	10 385	6 136	3 895	12 627

* La dotation de l'exercice correspond, pour un montant de 6 787 milliers d'euros, à la mise en place d'un plan de Cessation d'Activité des Salariés Agés en accord avec les dispositions légales et concernant 155 salariés.

Le solde net figurant en compte de résultat correspond à la variation sur provisions risques et charges détaillé ci-dessus et aux variations des autres provisions de l'actif immobilisé et de l'actif circulant.

11.2. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2002				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	7 768	3 251	2 988	8 031
Amortissements dérogatoires	7 768	3 251	2 988	8 031
2001				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	8 055	2 612	2 898	7 768
Amortissements dérogatoires	8 012	2 612	2 855	7 768
Implantation à l'étranger	43	0	43	0
2000				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	10 016	2 327	4 289	8 054
Amortissements dérogatoires	9 326	2 327	3 642	8 011
Implantation à l'étranger	690	0	647	43

11.3 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2002				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	61 315	27 677	20 917	68 075
Des stocks	12 052	13 398	12 052	13 398
Des créances	2 752	629	188	3 193
Des titres de participation	44 245	13 650	8 677	49 218
Des autres immobilisations financières	2 258	0	0	2 258
Autres	8	0	0	8
2001				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	87 771	17 710	44 166	61 315
Des stocks	12 875	12 052	12 875	12 052
Des créances	3 066	0	314	2 752
Des titres de participation	52 816	7 059	15 630	44 245
Des autres immobilisations financières	19 006	-1 401	15 347	2 258
Autres	8	0	0	8
2000				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	83 053	25 046	20 329	87 771
Des stocks	12 599	12 875	12 599	12 875
Des créances	3 260	420	614	3 066
Des titres de participation	50 139	9 588	6 911	52 816
Des autres immobilisations financières	17 047	2 163	204	19 006
Autres	8	0	0	8

Note 12 : dettes

12.1 ÉCHÉANCE DES DETTES

	2002	2001	2000
À MOINS D'UN AN	250 312	232 649	370 499
Dettes financières	15 371	8 483	163 691
Dettes d'exploitation	174 213	164 119	164 928
Dettes diverses	60 728	60 047	41 880
À PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	331 959	60 010	60 019
Dettes financières	331 959	60 010	60 019
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses			
À PLUS DE 5 ANS	0	271 959	271 959
Dettes financières		271 959	271 959
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses			
TOTAL	582 271	564 618	702 477
PAR ÉCHÉANCE (DETTE TOTALE)			
2001			370 499
2002		232 649	9
2003	250 312	10	10
2004	60 000	60 000	60 000
2005			
2006	121 959	121 959	121 959
2007	150 000	150 000	150 000
2008			
PAR DEVISE (DETTES FINANCIÈRES)			
CHF			260
EUR	114 347	218 493	361 615
FRF			11 834
USD	231 959	121 959	121 959
GBP	1 024		

12.2 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	
Postes du passif				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 613	4 477	68 273	86 363
Autres dettes d'exploitation	2 017	15	85 819	87 851
Autres dettes diverses	55 430	0	5 300	60 729
TOTAL PASSIF	71 059	4 492	159 392	234 943

12.3 CHARGES À PAYER

	2002	2001	2000
Emprunts	5 863	7 320	7 331
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	32 488	34 454	39 398
Dettes fiscales et sociales			
- Congés payés	17 887	17 633	16 008
- Intéressement	2 164	1 525	1 994
- Autres	8 104	5 808	5 984
Autres dettes	46 898	45 286	43 287
TOTAL	113 404	112 026	114 002

Note 13 : engagements hors bilan

13.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

	2002	2001	2000
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Avals et cautions	122 326	129 698	101 328
ENGAGEMENTS REÇUS			
Avals, cautions et garanties reçus	2 980	2 965	2 846

CONTRAT À TERME DE DEVICES

Au 31/12/02, les contrats de vente à terme de devises s'élèvent à 404 944 milliers d'euros et les contrats d'achat à terme à 56 800 milliers d'euros.

POSITIONS CONDITIONNELLES DE DEVICES

À la clôture de l'exercice, les positions conditionnelles dans le cadre des opérations commerciales sont les suivantes : achat d'options d'achat de devise 20 408 milliers d'euros.

SWAP DE TAUX

Au 31/12/2002, 232 millions d'euros font l'objet de cross currencies swap en dollars US, échéances 2004, 2006 et 2007. Ceux-ci concernent en particulier :
 - l'emprunt obligataire de 122 millions d'euros émis en 1996 qui a entraîné la mise en place d'un swap payeur taux fixe à échéance du 3/7/2006.
 - l'emprunt de 60 millions d'euros souscrit en taux variable en 2000 qui a été swapé en taux fixe à échéance du 29/10/2004.

13.2 ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

2002

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	779			779
Constructions	20 720	1 036	8 223	12 497
TOTAL	21 499	1 036	8 223	13 276

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	13	1 320	12	14		25
Constructions	2 082	18 777	1 485	8 076		9 561
TOTAL	2 094	20 098	1 496	8 090	0	9 586

2001

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	cumulées	
Terrains	779			779
Constructions	20 720	1 036	7 187	13 533
TOTAL	21 499	1 036	7 187	14 312

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	35	1 307	11	25		36
Constructions	2 354	16 696	1 386	9 561		10 947
TOTAL	2 389	18 003	1 396	9 586	0	10 983

2000

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	779			779
Constructions	8 744	448	6 151	2 593
TOTAL	9 523	448	6 151	3 372

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	50	1 273	31	36		67
Constructions	528	14 341	319	210		529
TOTAL	578	15 614	350	246	0	596

13.3 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES SALARIÉS

Complément de retraite

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une actualisation en 2002, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'évolution des salaires

de 2,5 % supérieur à l'inflation et un taux d'actualisation de 4,5 % supérieur à l'inflation.

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 14 991 milliers d'euros, dont 12 351 milliers d'euros ont déjà été versés au fonds de retraite géré par une compagnie d'assurances indépendante à fin 2002.

	2002	2001	2000
Actualisation du calcul de l'engagement	oui	oui	oui
Evaluation de l'engagement	14 991	9 673	29 907
Couvert par fonds de retraite	12 351	12 937	12 840
Solde non couvert	2 640	-3 264	17 067
Durée du financement	19 ans		9 à 21 ans

Médailles du travail

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2001 selon

une méthode prospective, en retenant un taux d'actualisation de 4,5 % supérieur à l'inflation et s'élevait à 2 103 milliers d'euros.

Les hypothèses n'ayant pas changé de manière significative, cet engagement n'a pas l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 2002.

71

Note 14 : informations sur le personnel

14.1 EFFECTIF MOYEN

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	2002	2001	2000
Cadres	710	662	652
Agents de maîtrise et employés	1301	1 297	1 308
Ouvriers	1476	1 516	1 615
TOTAL	3 487	3 475	3 575

14.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, aucun avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations globales des organes de direction se sont élevées à :

- 1 309 milliers d'euros en 2002,
- 1 219 milliers d'euros en 2001,
- 1 146 milliers d'euros en 2000.

Note 15 : résultats et autres éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

	2002	2001	2000	1999	1998
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	35 939	35 377	32 399	32 251	31 179
Nombre d'actions ordinaires existantes*	102 683 613	101 075 891	10 569 681	10 521 329	10 169 471
Dont Actions Propres *	1 450 645	1 000 000	741 027		
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	0	0	56 418	56 418	56 418
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	637 588	576 496	589 808	539 810	517 503
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	196 165	83 039	139 985	102 734	137 701
Impôt sur les bénéfices	4 889	2 773	14 479	7 914	15 106
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	149 247	85 606	105 588	89 528	100 102
Résultat distribué	50 616	41 031	38 721	35 971	32 744
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres*	1,89	0,80	12,70	8,96	11,99
Résultat après impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres*	1,47	0,86	10,68	8,46	9,79
Dividende net attribué à chaque action ordinaire*	0,50	0,41	3,90	3,40	3,20
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	4,02	3,52	3,32
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 487	3 475	3 575	3 533	3 574
Montant masse salariale de l'exercice	116 276	111 050	107 619	104 415	101 103
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	52 465	48 671	49 470	47 589	46 403

* En 2001, nombre d'actions multiplié par dix, suite à la division par dix de la valeur de chaque titre.

Rapport général des Commissaires aux Comptes

au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Essilor International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 13 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Liliane Tellier

Cabinet Dauge et Associés

Gérard Dauge

Philippe Tissier

Compagnie Régionale de Paris

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 13 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Liliane Tellier

Cabinet Dauge et Associés

Gérard Dauge

Philippe Tissier

Compagnie Régionale de Paris



Renseignements de caractère général concernant le groupe et son capital	page 75
Renseignements concernant l'activité du groupe	page 82
Organes d'administration et de direction	page 90
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	page 96

Renseignements de caractère général concernant le groupe et son capital

Renseignements de caractère général concernant le groupe

Statuts

Constituée en 1971 pour une durée expirant le 6 octobre 2070, Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme de droit français régie par les dispositions du Code du Commerce, dont le siège social est situé 147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont. Elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 712 049 618 RCS Créteil - APE 334 A (siège : 741 J).

La société a pour objet en tous pays :

- la conception, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et, notamment, la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles ;
- la conception et/ou la fabrication, l'achat, la vente et/ou la commercialisation de tous instruments, matériels relatifs à l'optique ophtalmique ainsi que tout matériel ou équipement de contrôle, dépistage, diagnostic, mesure ou correction de handicap physiologique, à usage ou non des professionnels ;
- la conception et/ou le développement, l'achat et/ou la commercialisation de progiciels, logiciels, programmes et services associés ;
- la recherche, l'expérimentation clinique, les tests au porté, la formation, l'assistance technique et l'ingénierie correspondant aux activités ci-dessus ;
- toutes prestations ou assistance associées aux activités sus énumérées et notamment, les conseils, la comptabilité, l'audit, la logistique, la trésorerie.

L'exercice social s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au 147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont.

Dispositions particulières des statuts

Assemblées Générales (article 24)

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives ;
- au dépôt, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le délai d'immobilisation des titres avant la tenue de l'Assemblée Générale a été fixé à deux jours.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

Répartition statutaire des bénéfices (article 28)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent (5 %) au moins pour constituer le fond de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé :

- toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre, avec une affectation spéciale ou non ;
- et la somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires à titre de premier dividende, six pour cent (6 %) de leur montant libéré et non amorti sans que, si les bénéfices d'un exercice après le prélèvement ci-dessus ne permettent pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur les bénéfices des exercices suivants ;
- le surplus est réparti entre tous les actionnaires ;
- l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le dividende numéraire ou en actions, dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Forme des actions (article 10)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, des renseignements relatifs à la quantité des titres détenus ainsi que les nom, dénomination, nationalité, année de naissance ou année de constitution des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées.

Par ailleurs, tout actionnaire venant à détenir 1,5 % des droits de vote est tenu d'en informer la société dans les quinze jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social. La même obligation incombe à tout actionnaire venant à détenir 3,5 % des droits de vote.

Cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Droit de vote double (article 24)

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 1997.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu au présent paragraphe.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

Limitation des droits de vote

Aucune restriction au droit de vote n'est apportée par les statuts de la société.

Cession des actions

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la société.

Établissement assurant le service des dividendes de la société

Euro Emetteur Finance.

Renseignements de caractère général concernant le capital

Capital autorisé

L'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2001 a conféré au Conseil d'Administration les autorisations suivantes :

- Émettre toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant maximum de :
 - 15 millions d'euros ou sa contre-valeur, pour le nominal des augmentations de capital ;
 - 450 millions d'euros pour les titres d'emprunts (montant global de l'émission).

- Émettre toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un droit de priorité pour les émissions réalisées en France, pour les mêmes montants maximum que ci-dessus.

- Augmenter le capital social par incorporation de réserves, pour un montant maximum de 80 millions d'euros.

Ces autorisations consenties pour vingt six mois n'ont pas été utilisées.

- Augmenter le capital social sur ses seules décisions, en tout état de cause et même en cas et en période d'offre publique visant les titres de la société. Cette autorisation conférée pour une durée comprise entre la date de l'Assemblée Générale du 13 mai 2002 et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002, n'a pas été utilisée.

Capital potentiel

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, peuvent donner lieu à la création d'actions ordinaires Essilor. Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levées d'options de souscription s'élève à 2 552 012 au 31 décembre 2002.

Options de souscriptions d'actions en circulation au 31 décembre 2002 et au 31 mars 2003

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2002	Nombre d'options en circulation au 31 mars 2003
20 septembre 1995	327 380	12 840	12,608	0	0
6 mai 1996	50 000	50 000	18,980	0	0
27 novembre 1996	1 559 040	129 560	20,992	0	0
19 mars 1997	15 000	15 000	22,959	15 000	0
30 avril 1997	23 000	0	22,989	2 170	1 670
11 mars 1998	50 000	50 000	27,166	40 000	40 000
24 juin 1998	50 000	25 000	37,076	50 000	50 000
16 septembre 1998	10 000	0	33,234	10 000	10 000
25 novembre 1998	1 313 000	329 000	32,777	1 069 368	1 069 368
24 novembre 1999	11 000	0	27,807	11 000	11 000
26 janvier 2000	142 280	0	28,800	134 685	134 650
15 mars 2000	65 000	50 000	25,800*	65 000	65 000
13 septembre 2000	25 000	25 000	31,483*	25 000	25 000
15 novembre 2000	141 000	120 000	28,763*	141 000	141 000
31 janvier 2001	20 000	0	32,780*	20 000	20 000
14 novembre 2001	160 660	30 000	31,240*	156 839	154 703
20 novembre 2002	812 580	243 000	40,670*	811 950	809 950
TOTAL	4 774 940	1 079 400		2 552 012	2 532 341

* Attributions sans décote

Le prix de souscription est calculé par rapport à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la date du Conseil d'Administration. Jusqu'en janvier 2000, une décote était appliquée à cette moyenne, mais elle a été supprimée pour les attributions suivantes.

Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2002 et au 31 mars 2003

	Au 31 décembre 2002	Dont en 2002	Au 31 mars 2003	Dont en 2003
Options attribuées	4 774 940	812 580	4 774 940	
Options annulées	152 577	12 187	154 985	2 408
Options levées	2 070 351	1 233 160	2 087 614	17 263
Options restantes*	2 552 012		2 532 341	

* Soit 2,49 % du capital au 31 décembre 2002

Options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2002 et au 31 mars 2003

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2002	Nombre d'options en circulation au 31 mars 2003
14 novembre 2001	670 250	200 000	31,24	662 503	655 084
TOTAL	670 250	200 000		662 503	655 084

L'Assemblée Générale du 18 janvier 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer pour la première fois des options donnant droit à l'achat d'actions existantes et provenant de rachats effectués par la société.

Le prix des options d'achat du 14 novembre 2001 est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la date du Conseil d'Administration.

En 2002 et en 2003, le Conseil d'Administration n'a pas attribué de nouvelles options d'achat d'actions.

Situation des options d'achat d'actions au 31 décembre 2002 et au 31 mars 2003

	Au 31 décembre 2002	Dont en 2002	Au 31 mars 2003	Dont en 2003
Options attribuées	670 250		670 250	
Options annulées	5 250	5 250	12 669	7 419
Options levées	2 497	2 497	2 497	
Options restantes*	662 503		655 084	

* Soit 0,65 % du capital au 31 décembre 2002

Évolution du capital social sur les cinq dernières années

En milliers d'euros

	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime d'émission	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la société
Capital au 31 décembre 1997				29 993	9 837 092
Souscription d'actions réservées au Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	34 010	104	9 162	30 097	9 871 102
Exercice d'options de souscription	65 727	200	4 936	30 297	9 936 829
Conversion de 57 812 obligations	289 060	881	32 337	31 178	10 225 889
Capital au 31 décembre 1998				31 178	10 225 889
Souscription d'actions réservées au Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	40 230	123	10 355	31 301	10 266 119
Exercice d'options de souscription	34 133	104	2 974	31 405	10 300 252
Conversion de 55 499 obligations	277 495	846	30 994	32 251	10 577 747
Capital au 31 décembre 1999				32 251	10 577 747
Souscription d'actions réservées au Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	48 352	148	10 281	32 399	10 626 099
Capital au 31 décembre 2000				32 399	10 626 099
Annulation d'actions propres	-641 027	-1954	-174 246	30 445	
Conversion en euros		4 522	-4 522	34 967	
Rachat et annulation des ADP	-15 274	-54	-4 987	34 913	9 969 798
Division du titre par 10				34 913	99 697 980
Exercice d'option de souscription	925 051	305	14 067	35 218	
Souscription d'actions réservées aux Fonds Communs de Placement Groupe Essilor	452 860	159	11 457	35 377	
Capital au 31 décembre 2001				35 377	101 075 891
Souscription d'actions réservées aux Fonds Communs de Placement Groupe Essilor	374 562	131	12 413	35 508	101 450 453
Exercice d'option de souscription	1 233 160	431	27 374	35 939	102 683 613
Capital au 31 décembre 2002				35 939	102 683 613

Répartition actuelle du capital et droits de vote

Répartition du capital

2002

	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
● FCPE Valoptec International	5 238 865	5,1	10 477 730	9,5
● FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 512 536	2,5	4 272 216	3,9
● Essilor Shareholding Plan	306 447	0,3	306 447	0,3
Public	93 175 120	90,7	94 858 124	86,3
Actions propres	1 450 645	1,4	--	--
TOTAL	102 683 613	100	109 914 517	100

2001*

	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
● FCPE Valoptec International	5 547 500	5,5	11 095 000	10,2
● FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 567 810	2,5	4 337 719	4,0
● Essilor Shareholding Plan	282 517	0,3	282 517	0,3
Public	91 678 064	90,7	92 835 849	85,5
Actions propres	1 000 000	1,0	--	--
TOTAL	101 075 891	100	108 551 085	100

* Après division du titre par 10

2000

	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
● FCPE Valoptec International	581 892	5,5	1 141 269	10,7
● FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	246 006	2,3	399 292	3,7
● Essilor Shareholding Plan	21 047	0,2	21 047	0,2
Public	9 077 808	85,1	9 156 485	85,4
Actions propres	741 027	6,9	--	--
TOTAL	10 667 780	100	10 718 093	100

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International, détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

L'actionnariat interne

Les salariés d'Essilor peuvent devenir actionnaires par l'acquisition de parts dans divers Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) ou par la levée des stock options.

Les actions des salariés sont placées dans les fonds suivants : FCPE Valoptec International, FCPE Groupe Essilor 5 ans, FCPE Groupe Essilor 7 ans, Essilor Shareholding Plan (plan américain) et au nominatif.

Ces fonds diffèrent en durée de blocage et en abondement versé par le groupe.

Répartition géographique du capital

Le 31 janvier 2003, Essilor a réalisé une interrogation "TPI" (Titres au Porteur Identifiable) auprès des intermédiaires financiers détenant au moins 80 000 actions de la société dans leurs comptes.

Cette analyse a permis d'identifier environ 46 000 actionnaires au porteur représentant 89 % du capital et 99 % des actions au porteur.

Sur cette base, les investisseurs institutionnels français représentaient 23 % du capital d'Essilor et 25 % des actions au porteur. Parmi ceux-ci, les OPCVM géraient 15 % du capital et 16 % des actions au porteur.

Les actionnaires non-résidents représentaient 54 % du capital et 60 % des actions au porteur.

Les pactes d'actionnaires

Conformément à l'article 3-3.1 du chapitre III 2^e partie du règlement n°98-01 de la Commission des Opérations de Bourse, Essilor International a conclu le 29 mai 2001 en vue de sa participation dans la société Bacou-Daloz trois pactes d'actionnaires : deux pactes de concert et un pacte de préférence.

Ces pactes ont été publiés au Bulletin Officiel le 15 juin 2001 par décision n° 201C0689 du Conseil des Marchés Financiers du 13 juin 2001.

Essilor International a conclu en 2002, deux avenants aux pactes d'actionnaires précités qui ont été respectivement publiés au Bulletin Officiel par décision n° 202C0624 du 4 juin 2002 et par décision n° 202C0830 du 8 juillet 2002 du Conseil des Marchés Financiers.

Marché des titres

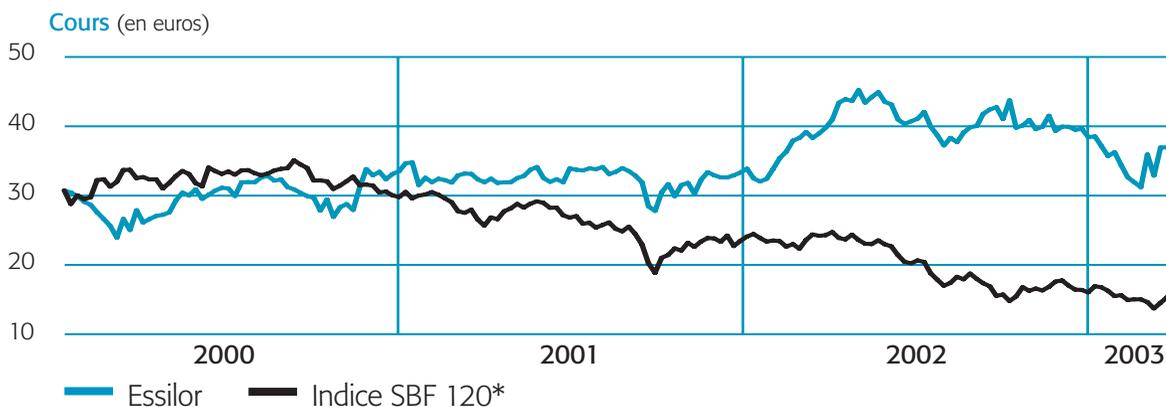
80

L'action Essilor

Elle est cotée au Premier Marché de Euronext Paris SA, codes Euroclear (SICOVAM) 12 166 ; ISIN FR 0000121667. Les actions Essilor sont éligibles au Service de Règlement Différé (SRD). Au 31 décembre 2002, le nombre d'actions s'élevait à 102 683 613 actions d'une valeur nominale de 0,35 euro.

Performance de l'action

Source IDE



* Indice basé sur le cours Essilor ajusté

Tableau récapitulatif du cours de l'action

(ajusté)*

	Cours de bourse (en euros)			Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	Capitalisation boursière (en millions d'euros)
	plus haut	plus bas	clôture		
2002	45,57	31,20	39,25	102 683 613	3 975
2001	35,80	25,00	33,95	101 075 891	3 417
2000	34,78	23,00	34,75	106 113 620	3 667
1999	39,40	27,30	30,80	105 213 290	3 233
1998	41,08	25,70	33,53	101 694 710	3 411

* Après la division du titre par 10 en 2001.

Cours de bourse et volume des transactions

Source Euronext

	En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes (en euros)	
			plus haut	plus bas
2001				
Octobre	4 696 265	144,45	32,74	29,68
Novembre	5 572 402	181,21	34,20	29,94
Décembre	3 921 388	129,48	34,48	32,06
2002				
Janvier	3 705 045	123,56	35,70	31,20
Février	7 640 004	284,97	38,93	35,10
Mars	6 212 817	244,19	41,34	37,50
Avril	8 610 758	374,31	45,57	40,80
Mai	12 719 151	551,53	45,35	40,00
Juin	6 882 553	279,90	43,01	37,64
Juillet	8 859 579	339,16	42,49	35,11
Août	7 374 981	289,80	40,97	37,01
Septembre	6 793 325	280,03	43,10	38,72
Octobre	9 288 378	383,22	44,20	37,64
Novembre	8 297 667	333,30	41,74	37,61
Décembre	5 242 796	208,46	41,08	37,92
2003				
Janvier	7 453 645	266,20	39,60	33,10
Février	7 920 564	261,02	36,19	30,85
Mars	7 810 864	272,61	37,26	31,34

81

Dividendes

Évolution des dividendes (ajusté)*

Au cours des cinq dernières années, les dividendes ont été les suivants :

	Dividendes versé au titre de l'exercice (en euros)			Payé le
	Net	Avoir fiscal	Revenu Global	
2002	0,50	0,25	0,75	20 mai 2003
2001	0,41	0,20	0,61	28 mai 2002
2000	0,39	0,19	0,58	21 mai 2001
1999	0,34	0,17	0,51	5 juin 2000
1998	0,32	0,16	0,48	1 juin 1999

* Après la division du titre par 10 en 2001

Tout dividende qui ne serait pas réclamé dans les cinq ans de son exigibilité serait prescrit dans les conditions prévues par la loi.

Distribution globale

Au cours des cinq dernières années, le dividende total mis en distribution a été le suivant :

En millions d'euros	Résultat net part	Montant	Rapport
	du groupe	distribué	(en %)
2002	182	51	28
2001	143	41	29
2000	135	39	29
1999	121	36	30
1998	120	33	28

Renseignements concernant l'activité du groupe

Présentation du groupe

Historique

Deux sociétés sont à l'origine d'Essilor. La première, l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers est une coopérative ouvrière de fabrication de lunettes qui devient la Société des Lunetiers (Essel). En 1953, elle dépose son brevet pour les verres Varilux® qui seront lancés en 1959. La seconde est la Société Industrielle de Lunetterie et d'Optique Rationnelle (Silor) dont le fondateur, Georges Lissac, développe le verre organique Orma® en 1954. Ces deux sociétés fusionnent en 1971 pour donner naissance à Essilor.

Dans les années 1970, Essilor est une société exportatrice. Un réseau de distribution est constitué progressivement, d'abord en Europe et aux États-Unis, puis en Asie.

Dans les années 1980, Essilor devient une entreprise internationale. Essilor commence à délocaliser une partie de ses productions de série vers des pays émergents. En 1979, est inaugurée la première usine de production de verres organiques aux Philippines. Cette délocalisation des unités de série et de prescription s'accompagne d'un élargissement de la base de distribution locale. Les rachats de distributeurs, comme en Australie et aux Pays-Bas, se poursuivent parallèlement à la création de filiales au Japon et au Canada par exemple.

Durant les vingt dernières années, l'entreprise n'a cessé de se mondialiser. Dès le début des années 1990, le marché de l'optique ophtalmique a été le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue. Essilor, devenu numéro un de l'optique ophtalmique, s'attache à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale. La localisation de la production dans des pays à faible coût de production est étendue aux verres à plus forte valeur ajoutée.

En 1995, Essilor fait l'acquisition de Gentex Optics, l'un des premiers fabricants américains de verres en polycarbonate. Essilor développe dans le même temps son activité de prescription, tout spécialement aux États-Unis, notamment grâce à l'acquisition de plusieurs laboratoires indépendants dont le groupe Omega en 1996.

Deux partenariats majeurs ont également marqué les quinze dernières années : le premier en 1990 avec le groupe américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions® et le second en 1999 avec le groupe japonais Nikon donnant naissance à la joint venture

Nikon Essilor Co Ltd. La nouvelle société regroupe les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux® pour le Japon, ainsi que toutes les activités existantes de Nikon en optique ophtalmique, en incluant les droits mondiaux de la marque Nikon® dans ce domaine.

En 2000, Essilor a cédé son activité de lentilles de contact pour achever son recentrage sur le verre correcteur. En 2001, Essilor a renforcé sa présence au Royaume-Uni en acquérant des laboratoires de prescription appartenant à la chaîne de distribution optique Dollond & Aitchison.

L'actionnariat salarié, un principe fondateur

L'actionnariat des salariés du groupe Essilor est issu de la Société Civile Valoptec, fondée lors de la création d'Essilor. Valoptec regroupait à l'époque les actions de tous les cadres de la nouvelle entreprise et possédait 50 % du capital. Ce mouvement de participation fut suivi en 1979 par l'ouverture d'un Plan d'Épargne Entreprise dans les sociétés françaises, puis de l'ouverture de Valoptec à l'international tout au début des années 1980 et enfin de la création d'un Essilor Shareholding Plan aux États-Unis en 1997.

Aujourd'hui Valoptec est une association qui rassemble tous les salariés actionnaires qui veulent participer de manière active à la dynamique du groupe Essilor. Les actions de ces salariés sont placées dans divers Fonds Commun de Placement d'Entreprise et au nominatif et sont issues de mécanismes d'épargne salariale avec une participation de l'entreprise (abondement) ou de stock options.

Valoptec Association est dirigé par un Conseil d'Administration international composé de représentants régionaux (France, Europe, Asie et Amériques) et de représentants des diverses catégories de salariés. Les membres de l'association se réunissent deux fois par an en Assemblée Générale pour être partie prenante dans la vie, les décisions et la stratégie long terme du groupe.

Valoptec Association a pour vocation de participer aux décisions majeures grâce à la présence de trois administrateurs au Conseil d'Administration d'Essilor.

L'association joue le rôle de ciment de la culture d'entreprise fondée sur les valeurs humaines et l'esprit d'entrepreneur individuel de chaque salarié. Par ailleurs le mode de management participatif de l'entreprise permet à chacun de se sentir salarié et investisseur.

L'organisation de l'industrie des verres ophtalmiques

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en quatre métiers distincts correspondant aux quatre stades de transformation des produits : fabricants de matières premières, fabricants de verres de série, laboratoires de prescription et détaillants (opticiens, optométristes et chaînes de distribution optique).

Fournisseurs de matières premières	Chimistes et verriers <i>PPG, Corning, Schott...</i>		
Production	Fabricants intégrés <i>Essilor, Hoya...</i>	Fabricants non intégrés <i>Vision-Ease...</i>	
Finition / Distribution	Laboratoires	Laboratoires indépendants	Chaînes intégrées avec laboratoires <i>Grandvision, Lenscrafters...</i>
Détail	Opticiens indépendants Chaînes non intégrées		
Client final	Consommateurs		

En amont se situent les fabricants de matières premières, verriers, chimistes des résines thermodurcissables polymérisables ou résines thermoplastiques injectables.

Les fabricants de verres de série transforment ces matières premières pour la production de verres finis (verres unifocaux) et de verres semi-finis (verres multifocaux et progressifs).

Les laboratoires de prescription ont vocation à fournir à l'opticien des verres aux caractéristiques précises de sa commande. A cette fin, ils assument le surfaçage (meulage et polissage) des verres semi-finis en verres finis, ainsi que l'ensemble des traitements de coloration, anti-rayures, antireflets, anti-salissures...

Les opticiens, les optométristes ou les chaînes de distribution optique conseillent leurs clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste, et de leurs montures, transmettent les données de l'ordonnance au laboratoire, reçoivent des verres ronds qu'ils taillent, montent et ajustent dans la monture.

L'interaction des différents acteurs varie d'un pays à l'autre. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, par exemple, les laboratoires procèdent à l'assemblage complet du verre et de la monture et livrent des lunettes prêtes à porter aux opticiens. Dans les autres pays, comme en France ou en Allemagne, les laboratoires livrent des verres ronds aux opticiens qui adaptent le verre à la monture.

Données sur le marché des verres correcteurs

80 % des informations dont l'homme a besoin passe par la vue. Une bonne acuité visuelle est indispensable.

La population

On estime que sur les 6 milliards d'êtres humains, 4 milliards d'individus auraient besoin d'une correction, ce qui représente 65 % de la population mondiale. Or, seulement 1 personne sur 5 porte des lunettes, soit 22 % de la population.

En Amérique du Nord, les porteurs représentent 60 % de la population, en Europe, ils sont 35 %, alors qu'en Amérique du Sud et dans le reste du monde, ils sont respectivement 19 % et 16 %.

La croissance de la population

Dans les 25 prochaines années, l'augmentation de la population est évaluée à 1,1 % par an.

La tranche des plus de 45 ans, qui représentait 23 % en 2000, devrait augmenter au rythme de 2,4 % par an pour atteindre 31 % en 2025.

Cette croissance rapide ainsi que le vieillissement de la population sont des facteurs d'augmentation du nombre des verres ophtalmiques pour corriger, notamment, la presbytie.

Le marché des verres ophtalmiques

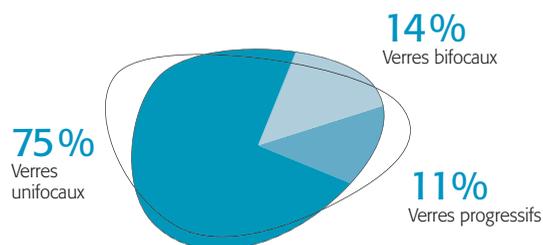
Le marché mondial des verres est estimé entre 800 et 850 millions de verres pour un chiffre d'affaires entre 7 et 8 milliards d'euros environ.

Il est à 90 % un marché de renouvellement avec une périodicité de 2 à 3 ans.

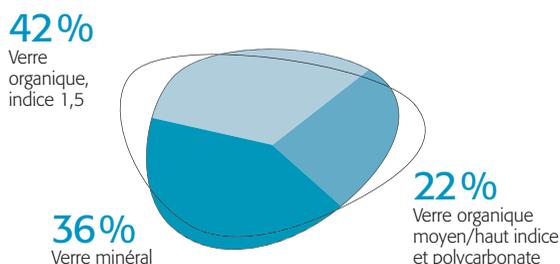
La croissance annuelle du marché est d'environ 1 à 2 % en volume et 3 à 4 % en valeur.

Les segments du marché des verres correcteurs

Répartition du marché des verres en fonction de la surface de correction



Répartition du marché par matériau



Essilor et le marché

Essilor est aujourd'hui le numéro un mondial des verres correcteurs.

La part de marché mondiale d'Essilor est estimée à 20 % en volume et à 25 % en valeur.

84

L'organisation d'Essilor

Les usines de production

Pour produire 180 millions de verres de 160 000 références différentes en 2002, Essilor possède 18 usines dans le monde. Les verres fabriqués sont des verres finis et semi-finis.

(ville, date de création)

Amérique du Nord / Amérique du Sud	Europe	Asie-Pacifique
États-Unis <ul style="list-style-type: none"> ● Saint Petersburg, Floride - 1972 ● Carbondale, Pennsylvanie - 1995 ● Dudley, Massachusetts - 1995 	Irlande <ul style="list-style-type: none"> ● Ennis - 1991 ● Limerick - 1974 	Philippines <ul style="list-style-type: none"> ● Marivelès - 1980 ● Laguna - 1999
Mexique <ul style="list-style-type: none"> ● Chihuahua - 1985 	France <ul style="list-style-type: none"> ● Dijon - 1972 ● Ligny-en-Barrois (Les Battants) - 1959 ● Mouy - 1972 ● Sézanne - 1974 	Thaïlande <ul style="list-style-type: none"> ● Bangkok - 1990
Porto Rico <ul style="list-style-type: none"> ● Ponce - 1986 		Chine <ul style="list-style-type: none"> ● Shanghai - 1997
Brésil <ul style="list-style-type: none"> ● Manaus - 1989 		Inde <ul style="list-style-type: none"> ● Bangalore - 2000
		Japon <ul style="list-style-type: none"> ● Usine de Nikon Essilor - Nasu - 1979

Les laboratoires de prescription

Complémentaires des usines, les laboratoires de prescription réalisent le surfaçage et la finition des verres sur mesure, c'est-à-dire adaptés aux besoins de corrections ophtalmiques du porteur.

Fin 2002, 163 laboratoires d'Essilor couvrent la quasi-totalité des marchés des verres ophtalmiques dans le monde. À ce réseau de laboratoires s'ajoutent de nombreux laboratoires indépendants qui distribuent les produits Essilor et ceux de la joint venture Nikon Essilor.

États-Unis	75
Canada	27
Europe	33
Australie, Nouvelle-Zélande	14
Asie	11
Amérique latine et du Sud	3

Au total, Essilor dispose d'un réseau de proximité pour tous les opticiens du monde.

Les centres de logistique

12 centres Essilor assurent la réception des verres finis et semi-finis et l'envoi aux filiales de distribution et aux laboratoires.

Recherche et Développement

Le département de Recherche et Développement d'Essilor a représenté en 2002 près de 5 % du chiffre d'affaires du groupe. Le budget est réparti entre la recherche et le développement pour environ 3 % et le reste pour l'ingénierie et le soutien technique.

Ce département comprend 450 personnes basées dans 3 centres de recherche : 330 à Saint-Maur (France), 60 en Floride (États-Unis) et une trentaine au sein de la joint venture Nikon Essilor (Japon). Il s'y ajoute une trentaine d'autres personnes qui travaillent dans les services de Recherche et Développement disséminés dans les usines et les laboratoires.

La Recherche et Développement s'organise autour des activités de l'optique et des matériaux (substrat et traitement de surface) soutenues par les directions de la qualité et des projets. Par ailleurs, Essilor associe à ses propres technologies celles de ses partenaires : l'Américain PPG pour les verres photochromiques et le japonais Nikon pour les matériaux et les traitements. La Recherche et Développement développe également des partenariats avec des organismes extérieurs ou des universités pour mettre en place et suivre des études fondées sur des technologies nouvelles.

À la fin 2002, le groupe était titulaire de plus de 1 500 brevets et demandes de brevet en France et à l'étranger, portefeuille qui a légèrement progressé en 2002.

Le nombre de dépôts de nouveaux brevets est en augmentation sensible depuis plusieurs années. Ce portefeuille brevets n'inclut pas ceux détenus par les joints ventures Transitions et Nikon Essilor.

Les produits

Le verre correcteur est la combinaison à la fois de matériaux, de surfaces optiques et de traitements.

Les matériaux

Au commencement était le verre minéral qui représente encore une grande partie des verres vendus dans le monde, essentiellement dans les pays émergents. Une innovation majeure d'Essilor a consisté à concevoir le verre organique, c'est-à-dire plastique, dès les années 1960, à partir d'un monomère, le CR39, mis au point par le groupe américain PPG.

Dans les pays développés, le verre organique augmente sa pénétration : 90 % des verres vendus aux États-Unis et au Japon sont des verres organiques. L'apparition, depuis quelques années, d'indices plus élevés contribue à la réalisation de verres plus minces et plus légers. En 2001, Essilor a lancé le verre à très haut indice 1,67 Stylis® et, en 2002, un verre indice 1,74.

Le verre en polycarbonate, parce qu'il est naturellement un haut indice et qu'il est incassable, renforce ses positions, partout dans le monde. La mise au point par Essilor d'un vernis durcissant a enlevé à ce verre son principal défaut, la rayabilité. Le polycarbonate détient plus de 25 % du marché nord-américain avec une progression annuelle supérieure à 10 %. Essilor occupe une place privilégiée sur ce segment en Amérique du Nord, tout comme sur les marchés européens, grâce à Airwear®, le verre qui offre la meilleure combinaison en matière de minceur, de légèreté et de résistance aux chocs et à la rayure.

Les surfaces optiques

Traditionnellement, la correction des défauts de vue se faisait avec des verres simples foyers, c'est-à-dire unifocaux. Les doubles et même triples foyers étaient également utilisés pour la correction de la presbytie. Grâce à Bernard Maitenaz, Essilor dans les années 1960 a mis au point le verre progressif Varilux® qui permet une vision nette à toutes les distances.

Essilor est le *leader* mondial incontesté des verres progressifs, dont le développement, pour la correction de la presbytie, constitue un enjeu majeur.

Dernier de la gamme des verres progressifs Essilor, Varilux® Panamic® apporte un champ de vision "panoramique" et une vitesse d'adaptation record de nature à encourager l'adoption de verres progressifs en remplacement des verres simples foyers ou doubles foyers.

Les traitements de surface

Le verre ophtalmique est aujourd'hui un produit très élaboré et complexe puisqu'il résulte de l'imbrication de matériaux variés et de nombreux traitements aux fonctions spécifiques.

Sous l'impulsion d'Essilor, avec les verres antireflet Crizal® notamment, les traitements constituent un des segments du marché en fort développement, et représentent un fort potentiel de développement du groupe pour les prochaines années.

Les verres à teinte variable Transitions®

La faculté pour un verre de passer du clair au foncé, et inversement, est appelée photochromisme. Derrière cette apparente facilité se cache une technologie très complexe. Les verres organiques doivent réagir rapidement à toutes les conditions de lumière à l'intérieur comme à l'extérieur et procurer simultanément un grand confort de vision au porteur, en toutes circonstances.

Pour l'élaboration des verres Transitions®, une technologie particulièrement sophistiquée a été développée par Essilor et le groupe américain PPG, l'un des premiers groupes chimiques mondiaux.

La plus récente génération de verres Transitions®, la "Next Generation", lancée au début de l'année 2002, incorpore les toutes dernières innovations en matière de pigments photochromiques et offre des qualités accrues : accélération de l'obscurcissement et de l'éclaircissement, protection à 100 % contre les UVA et les UVB.

Procédés de fabrication

La fabrication du verre organique

Le procédé le plus utilisé consiste à couler une résine thermodurcissable entre deux moules en verre respectivement polis aux courbures convexe et concave du verre à fabriquer. Un joint périphérique ou un ruban adhésif assure l'étanchéité de l'ensemble.

La polymérisation s'opère suivant un cycle thermique précisément régulé en durée et en température, selon le type de résine et la masse du verre à polymériser.

La fabrication du verre en polycarbonate

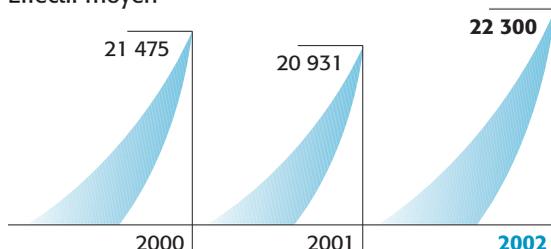
Le polycarbonate appartient à la famille des matières organiques thermoplastiques. Le matériau de base se présente sous la forme de granulés qui, après avoir été ramollis par chauffage, sont injectés dans des moules à la forme du verre.

Cette technologie permet de fabriquer des verres de toutes géométries en fonction des moules qui sont insérés. Ces verres peuvent être soit finis, soit semi-finis pour être surfacés ultérieurement sur leur face arrière par des techniques similaires à celles utilisées pour les autres matériaux.

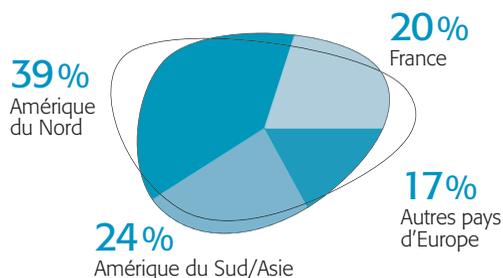
Effectifs

Au 31 décembre 2002, Essilor comptait 23 269 collaborateurs dans le monde dont 1 776 collaborateurs pour Transitions Optical Inc. et Nikon Essilor.

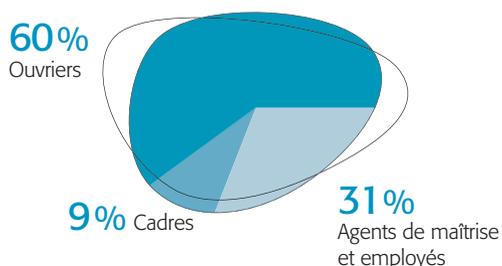
Effectif moyen



Répartition par zone géographique



Répartition par fonction



Bilan social

Un bilan social est établi chaque année pour l'ensemble des salariés de la société mère.

Il est diffusé à tous les salariés de l'entreprise et aux actionnaires convoqués à l'Assemblée Générale. Il est à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Risques

Risques du marché

La gestion des risques de marché est confiée à la Trésorerie groupe. Le responsable de la trésorerie et des financements est directement rattaché au Directeur Financier (membre du Comité Exécutif). La société est équipée de Reuter et du logiciel de trésorerie "Cash flow entreprise" (groupe Reuter, anciennement Diagram).

Financements

La politique du groupe en matière de financement est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée moyenne des lignes et sécurité dans les montants disponibles.

Ainsi, malgré une baisse très sensible de la dette nette du groupe en 2002, Essilor a mis en place en octobre 2002 un nouveau crédit syndiqué à échéance 2007, ce qui augmente à la fois la durée moyenne et le montant des lignes disponibles.

Les lignes groupe confirmées utilisées à la fin 2002 (obligation, crédit structurés) représentent un montant global de 332 millions d'euros et sont initialement tirées en euros et à taux variable. Les lignes de crédit disponibles mais non utilisées sont des lignes multi devises (770 millions d'euros).

Les divers crédits structurés et lignes syndiquées dont disposent le groupe sont assujetties au respect de certains ratios consolidés, notamment en matière de dette nette rapportée aux capitaux propres et de cash flow d'exploitation rapporté au total des intérêts d'emprunts. La situation financière du groupe au 31 décembre 2002 permet de respecter largement l'ensemble de ces ratios. De manière générale, la maison mère négocie avec ses partenaires bancaires les lignes nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise, et refinance la grande majorité des filiales du groupe qui en ont besoin par le biais de prêts inter-compagnie.

Lorsque les prêts inter-compagnie sont en devises, le risque devise est systématiquement couvert.

Ainsi, au 31 décembre 2002, les prêts aux filiales en devises représentaient 269 millions d'euros, dont 232 millions d'euros faisaient l'objet d'un *cross currency swap* en dollar (échéances 2004, 2006 et 2007), et 37 millions d'euros étaient couverts par des contrats à terme.

Risque de taux

La quasi totalité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

Ainsi, au 31 décembre 2002, 55 % des lignes confirmées utilisées ont fait l'objet d'opérations de swap taux fixe.

Évaluation de la sensibilité aux variations de taux au 31 décembre 2002

En millions d'euros	JJ à un an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passif financier*	234	182	-
Actif financier	252	0	-
Position nette avant gestion	-18	182	-
Hors bilan	0	182	-
Position nette après gestion	-18	0	-

* Y compris lignes locales et crédit baux (84 millions d'euros)

Impact de 1 % de variation de taux : 0,18 millions d'euros.

Risque de contrepartie

Les excédents de trésorerie sont placés en respectant les deux règles du groupe que sont la sécurité et la liquidité. Les opérations de placement sont ponctuelles et de courte durée. Elles doivent donc se faire sur des produits de placement de courte durée présentant un risque de contrepartie le plus faible possible. Les banques contreparties doivent bénéficier des meilleures notations selon les agences spécialisées Moody's et Standard & Poor's. Ainsi, au 31 décembre 2002, l'intégralité des liquidités était investie dans des SICAV ou FCP monétaires classiques.

Risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change, est de couvrir systématiquement le risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou au comptant, achat d'options de change.

La grande majorité des risques de change est centralisée par la maison mère et gérée par celle-ci. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Ainsi, les risques de change induits par les opérations commerciales intra groupe et hors groupe, le versement de dividendes ou de royalties sont systématiquement couverts, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée.

Le risque de change généré par une opération financière (cession, acquisition, augmentation de capital) est géré au cas par cas, en fonction du degré de certitude de réalisation de l'opération, par les produits les plus appropriés.

Les flux commerciaux inter-compagnies (hors maison mère) générant un risque devise significatif sont de la même manière couverts localement par la filiale qui en subit le risque, avec l'appui de la Trésorerie groupe, par des achats et ventes de devises à terme ou au comptant, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée. Les tableaux de bord de ces positions sont remontés à la Trésorerie groupe de façon trimestrielle.

Certains risques locaux, et en particulier des risques de dépréciation du USD contre certaines devises asiatiques (hors Japon) où le groupe détient des usines, ne sont volontairement pas couverts (positions incluses dans le tableaux ci-contre).

Évaluation du risque de change consolidé au 31 décembre 2002

En milliers de devises

	USD	YEN	SEK	NOK
Actifs	30 034	88 000	1 373	2 150
Passifs	33 848	626 142	0	0
Position nette avant gestion	-3 814	-538 142	1 373	2 150
Positions hors bilan	14 635	183 000	0	0
Position nette après gestion	10 821	-355 142	1 373	2 150

Note : ce tableau est une compilation des positions bilantielles dans les principales devises des sociétés consolidées au 31 décembre 2002, et cumule donc pour chaque devise des positions contre euro mais également contre diverses monnaies, le risque pouvant évoluer différemment pour chacune de ces monnaies.

Risques juridiques

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant, dans un passé récent, affecté substantiellement la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

Risques industriels liés à l'environnement

Six usines ont mis en place des systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14 001 et huit autres sont en cours de certification. Une usine a mis en place un système de management de la sécurité certifié OHSAS 18 001 et cinq autres sont engagées dans cette démarche.

L'analyse des risques, les objectifs d'amélioration continue ainsi que les audits internes et externes prévus dans les systèmes de management de l'environnement ou de la sécurité garantissent le respect des règlements et permettent de réduire les risques et de gérer leur impact.

Des outils internes d'analyse des risques ont été développés par Essilor. Ils permettent une homogénéité de mesure tout en assurant une évaluation adaptée à chaque situation. Cette année, des audits "sécurité" ont été réalisés par des organismes spécialisés sur l'ensemble des sites français et sur les usines de production dans le monde.

Risques technologiques

Dépendance à l'égard des brevets, contrats d'approvisionnement, principaux clients...

Le groupe n'est pas dépendant de brevets ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Concernant la clientèle, les 200 000 professionnels du monde entier ont vocation à s'intéresser aux produits d'Essilor.

Assurance - Couverture des risques

Description des assurances souscrites

Essilor a souscrit des programmes d'assurances la garantissant notamment contre les risques industriels, dommages et perte d'exploitation, atteinte à l'environnement, et responsabilité civile.

Ceux-ci fournissent des niveaux de couvertures et des montants de garantie adaptés aux implantations et à l'activité des différents sites.

Ils font suite à des analyses de risques menées en interne et en collaboration avec des spécialistes externes (assureurs, experts).

Des plans de prévention et de protection, d'ordre matériel et d'ordre humain, sont en place et sont régulièrement améliorés dans le but de réduire la probabilité de survenance d'un sinistre et d'en limiter les conséquences.

Organes d'administration et de direction

Composition et fonctionnement

Composition du Conseil d'Administration

Xavier FONTANET *54 ans*

- **1 mandat de Président-Directeur Général**
depuis le 6 mai 1996 : Essilor International.

- **11 mandats d'Administrateur :**

Essilor International et filiales :
EOA Inc., Transitions Optical Inc.,
Essilor Laboratories of America Holding Co. Inc.,
EOA Holding Co. Inc.,
Shanghai Essilor Optical Company Ltd,
Transitions Optical Ltd,
Transitions Optical Holding BV,
Nikon Essilor Co. Ltd.

Sociétés extérieures (françaises) :
Chantiers Bénéteau, Crédit Agricole SA, L'Oréal.

Philippe ALFROID *57 ans*

- **2 mandats de Directeur Général Délégué :**
Essilor International, Bacou-Dalloz.

- **14 mandats d'Administrateur :**

Essilor International et filiales :
Abrium, Essidev, EOA Holding Co. Inc., EOA Inc.,
Essilor Laboratories of America Holding Co. Inc.,
Shanghai Essilor Optical Company Ltd, Gentex Optics Inc,
Omega Optical Holding Inc., VisionWeb Inc.,
EOA Investment Inc., Christian Dalloz Sunoptics,
Dalloz Safety, Bacou-Dalloz AB.

Sociétés extérieures (françaises) : Faiveley SA.

- Représentant permanent d'Essilor International : Novisia.
- Représentant permanent de Bacou-Dalloz :
Dalloz Fall Protection.

Alain ASPECT *56 ans*

Administrateur indépendant

- **1 mandat d'Administrateur :** Essilor International.

Michel BESSON *68 ans*

Administrateur indépendant

- **2 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International, EOA Inc.

Jean BURELLE *64 ans*

Administrateur indépendant

- **2 mandats de Président-Directeur Général :**
Sociétés extérieures (françaises) : Burelle SA,
Burelle Participations
- **4 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International.
Sociétés extérieures (françaises) : Compagnie Plastic Omnium,
SOFIPARC, Compagnie Signature.
- **1 mandat de membre du Conseil de Surveillance :** Lapeyre.
- Représentant permanent de Burelle SA :
Plastic Omnium Services.
- **1 mandat de Président :** SYCOVEST 1 (SICAV).
- **2 mandats d'Administrateur :**
Sociétés extérieures (françaises) : SOCEC 2, CERA 2.

Robert COLUCCI *50 ans*

Administrateur représentant les actionnaires internes (États-Unis)

- **1 mandat d'Administrateur :** Essilor International.

Gérard COTTET *71 ans*

Administrateur indépendant

- **6 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International⁽¹⁾,
Bacou-Dalloz, EOA Inc., Essilor Suisse SA.

Sociétés extérieures (françaises) : Association Nationale
pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV), Association SILMO.

- **2 mandats de Gérant :** Sarl GERCO, Sarl TASSERA.
(1) Mandat expiré et non renouvelé au cours de l'exercice 2002

Philippe GERMOND *46 ans*

Administrateur indépendant

- **12 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International.
Sociétés extérieures (françaises) : AD 2 ONE*,
Cegetel groupe*, Cofira*, E-Brands*, SFR*, Transtel*,
Vivendi Telecom International*, Vivendi Universal Net*,
Fondation Vivendi*, Ingenico, Monaco Telecom*.
- **1 mandat de membre du Conseil de Surveillance :**
Viventures Partners*.
- Représentant permanent de Cegetel groupe :
Cegetel la Réunion*, Cegetel*.
- Représentant permanent de la société SFR :
Cegetel Service*, LTB-R*.
- **6 mandats de Président-Directeur Général :**
Vivendi Universal Net*, SFR*, Cegetel groupe*, Cofira*,
Transtel*, Vivendi Telecom International*.
Directeur Général ALCATEL.

Igor LANDAU 58 ans

Administrateur indépendant

- **5 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International.
Sociétés extérieures (françaises) : C.C.F., Institut pour le Développement Industriel (IDI), Thomson Multimedia, Rhodia*.
- **1 mandat de Président du Directoire :** Aventis.
- **1 mandat de Président du Conseil d'Administration :** Centre Européen d'Education Permanente (CEDEP).

Alain-Claude MATHIEU 41 ans

Administrateur représentant les actionnaires internes (France)

- **1 mandat d'Administrateur :** Essilor International.

Olivier PECOUX 44 ans

Administrateur indépendant

- **3 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International.
Sociétés extérieures : Rothschild Espana, Rothschild Italia.
- **2 mandats de membre du Conseil de Surveillance :** Financière Rabelais, Rothschild GmbH.
- **2 mandats de Gérant :** Rothschild et C^{ie}, Rothschild et C^{ie} Banque.

Bertrand ROY 47 ans

Administrateur représentant les actionnaires internes

- **7 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International, Transitions Optical Inc*, OLMIL*.
Sociétés extérieures (françaises) : Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV), Association SILMO, EDI Association, GIFO.
- **2 mandats de Président :** Valoptec Association, FCPE Valoptec International.
- **1 mandat de Président Délégué :** Chambre Syndicale Verres et Montures.
- **1 mandat de Gérant :** Essilor International et filiales : VIP.

René THOMAS 74 ans

Administrateur indépendant

- **6 mandats d'Administrateur :**
Essilor International et filiales : Essilor International.
Sociétés extérieures (françaises) : BNP Intercontinentale, BNP Paribas, Vivendi Universal*, Usinor*, Chargeurs.

* Démission ou non renouvellement intervenu au cours de l'exercice 2002

Chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions de la société.

En 2002, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois.

Gouvernement d'entreprise

Depuis 1997, Essilor s'est doté de Comités d'Administrateurs, dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise.

Attentifs aux recommandations du Rapport Bouton, Essilor met tout en œuvre pour améliorer les pratiques du gouvernement d'entreprise.

Comités d'administrateurs

Le Comité des Comptes, présidé par Monsieur René Thomas, est constitué de Messieurs Alain Aspect, Michel Besson, Bertrand Roy et Philippe Alfröid.

Le Comité des Comptes s'est réuni le 2 septembre 2002 pour revoir les comptes consolidés semestriels, puis le 29 janvier 2003 pour revoir les comptes consolidés provisoires pour l'exercice 2002. Pour chacune de ces réunions, le Comité a entendu Madame Fabienne Lecorvaisier, Directeur Financier ainsi que les Commissaires aux Comptes du groupe, qui ont commenté les comptes et répondu aux diverses questions.

En outre, Monsieur René Thomas a reçu le Directeur de l'Audit interne du groupe afin de faire le point sur les différentes missions d'audit menées dans le monde en 2002, ainsi que sur les travaux des Commissaires aux Comptes dans les différents pays où le groupe est présent.

Le Comité des Mandataires, présidé par Monsieur Jean Burelle, est constitué de Messieurs Michel Besson et René Thomas. Le comité se prononce sur la nomination et la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que sur l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux dirigeants du groupe, en fonction des autorisations données par les assemblées générales d'actionnaires. Il s'est réuni deux fois en 2002.

Chaque comité informe le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

Composition du Comité Exécutif

Xavier Fontanet	Président-Directeur Général
Philippe Alfröid	Directeur Général Délégué
Bertrand de Limé	Délégué Général - Directeur Europe
Patrick Bozec**	Directeur Scientifique et Technique
Claude Brignon	Directeur des Opérations
Patrick Cherrier	Directeur Asie
Didier Lambert	Directeur des Systèmes d'Information
Fabienne Lecorvaisier	Directeur Financier
Olivier Mathieux	Directeur Amérique Latine
Thierry Robin	Directeur Marketing Stratégique
Hubert Sagnières	Directeur Amérique du Nord
Jean-Luc Schuppiser	Directeur Recherche et Développement
Henri Vidal	Directeur des Ressources Humaines
Carol Xueref	Directeur des Affaires Juridiques et du Développement Groupe

** Départ en retraite en début 2003

Intérêts des dirigeants dans le capital

Le pourcentage de capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'Administration et par les membres du Comité Exécutif est inférieur à 0,5 %.

Rémunérations des mandataires sociaux

En euros

Xavier Fontanet	611 968	Philippe Germond	6 050
Philippe Alfreid	469 187	Igor Landau	3 800
Alain Aspect	7 550	Alain-Claude Mathieu	44 451
Michel Besson	11 300	Olivier Pécoux	8 300
Jean Burelle	9 800	Bertrand Roy	174 273
Robert Colucci	342 007	René Thomas	17 500
Gérard Cottet	3 400		

Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts et conformément à la loi, ces montants intègrent les avantages en nature.

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix en euros	Date d'échéance	Plan afférent
---	--	---------------	-----------------	---------------

Options consenties durant l'exercice 2002 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)

Xavier Fontanet	57 000	40,67	20/11/2012	20/11/2002
Philippe Alfreid	44 000	40,67	20/11/2012	20/11/2002

Options levées durant l'exercice 2002 par chaque mandataire social (liste nominative)

Xavier Fontanet	10 000	18,980	06/05/2002	06/05/1996
	3 400	20,992	27/11/2002	27/11/1996
Philippe Alfreid	10 300	20,992	27/11/2002	27/11/1996

Mention des schémas d'intéressement du personnel

Dispositions particulières bénéficiant aux salariés de la société mère française

Accord d'intéressement

L'accord d'intéressement actuellement en vigueur correspond à l'accord renouvelé le 6 juin 2001 pour une durée de trois ans. Cet accord arrivera à échéance à la fin de l'exercice 2003.

Cet accord porte sur le système d'intéressement dans le cadre des articles L-441 et suivants du Code du Travail.

Facteur d'information économique et de sensibilisation aux résultats de l'entreprise, cet accord représente un moyen permettant de mobiliser l'entreprise et son personnel sur les objectifs de performances.

Il prévoit le versement d'une prime d'intéressement calculée sur la base du résultat d'exploitation réalisé et du

résultat d'exploitation budgété. La formule de calcul retenue vise ainsi à sensibiliser l'ensemble des salariés à la nécessité d'améliorer les résultats de l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus dans les budgets.

À ce titre, l'intéressement prévu dans cet accord permet d'apporter une part variable aux salariés d'Essilor.

Son versement est subordonné au fait que l'intéressement est distribué à tous les salariés ayant au minimum trois mois d'ancienneté dans l'entreprise et fait l'objet de la répartition suivante : 25 % proportionnelle à la durée de présence dans l'exercice et 75 % au prorata du salaire de référence.

Le montant global distribué ne peut pas dépasser annuellement 20 % du total des salaires bruts versés aux personnels concernés.

Les montants des primes versées au cours des cinq dernières années sont :

2002 - 1 538 milliers d'euros au titre de l'exercice 2001
 2001 - 2 006 milliers d'euros au titre de l'exercice 2000
 2000 - 1 673 milliers d'euros au titre de l'exercice 1999
 1999 - 1 764 milliers d'euros au titre de l'exercice 1998
 1998 - 1 865 milliers d'euros au titre de l'exercice 1997

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen en euros	Date d'échéance	Plan afférant
Options consenties durant l'exercice 2002 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	146 000	40,67	20/11/2002	20/11/2002
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice 2002, par les 10 salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	191 766	22,59		27/11/1996 25/11/1998 14/11/2001

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

1997 - 1999

Plan	19/03/1997	30/04/1997	11/03/1998	24/06/1998	16/09/1998	25/11/1998	24/11/1999
Date d'Assemblée Générale	15/06/1992	15/06/1992	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997
Date du Conseil d'Administration	19/03/1997	30/04/1997	11/03/1998	24/06/1998	16/09/1998	25/11/1998	24/11/1999
Type de plan	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	15 000	23 000	50 000	50 000	10 000	1 313 000	11 000
- par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	120 000	0
- par les dix premiers attributaires salariés	15 000	23 000	50 000	50 000	10 000	224 000	11 000
Point de départ d'exercice des options	19/03/1998	30/04/2002	11/03/1999	24/06/1999	16/09/1999	25/11/1999	24/11/2000
Date d'expiration	19/03/2003	30/04/2003	11/03/2004	24/06/2004	16/09/2004	25/11/2004	24/11/2005
Prix de souscription ou d'achat	22,959	22,989	27,166	37,076	33,234	32,777	27,807
Modalités d'exercice	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Exercable à partir du 30/04/02	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exercable à partir du 24/06/2003	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exercable à partir du 25/11/2003	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exercable à partir du 24/11/2004
Nombre d'actions souscrites au 31/12/02 (options levées)	0	830	10 000	0	0	156 132	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées	0	20 000	0	0	0	87 500	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	15 000	2 170	40 000	50 000	10 000	1 069 368	11 000

2000 - 2002

26/01/2000	15/03/2000	13/09/2000	15/11/2000	31/01/2001	14/11/2001	14/11/2001	20/11/2002
16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	18/01/2001	18/01/2001
26/01/2000	15/03/2000	13/09/2000	15/11/2000	31/01/2001	14/11/2001	14/11/2001	20/11/2002
Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Achat	Souscription
142 280	65 000	25 000	141 000	20 000	160 660	670 250	812 580
0	0	0	120 000	0	0	80 000	101 000
18 080	65 000	25 000	21 000	20 000	51 120	115 000	146 000
26/01/2001	15/03/2001	13/09/2004	15/11/2004	31/01/2002	14/11/2002	14/11/2002	20/11/2003
26/01/2006	15/03/2006	13/09/2006	15/11/2006	31/01/2007	14/11/2007	14/11/2011	20/11/2012
28,800	25,800	31,483	28,763	32,780	31,240	31,240	40,670
Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 26/01/2005	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 15/03/2005	Exerçable à partir du 13/09/2004	Exerçable à partir du 15/11/2004	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 14/11/2005	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 14/11/2005	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 20/11/2006
4 115	0	0	0	0	474	2 497	0
3 480	0	0	0	0	3 347	5 250	630
134 685	65 000	25 000	141 000	20 000	156 839	662 503	811 950

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Nom et fonction du responsable du document

Xavier Fontanet, Président-Directeur Général

Contrôle externe de la société Commissaires aux Comptes

Titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Tour AIG - 34, place des Corolles
92908 PARIS LA DÉFENSE 2 CEDEX
Renouvelé dans ses fonctions le 3 mai 2001 pour 6 ans.

Cabinet DAUGE & ASSOCIÉS

22, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS
Renouvelé dans ses fonctions le 3 mai 2001 pour 6 ans.

96

Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe

Exercice couvert : 31 décembre 2002

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers		Cabinet Dauge	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 780	68	222	100
Missions accessoires	62	2		
Sous-total	1 842	70	222	100
Autres prestations				
Juridique, fiscal, social (1)	617	24		
Technologies de l'information	171	6		
Audit interne				
Autres (à préciser si > à 10 % des honoraires d'audit)	2	NS		
Sous-total	790	30		
TOTAL	2 632	100	222	100

(1) Ces honoraires se rapportent à des travaux réalisés dans les filiales étrangères du groupe.

Attestations des responsables

Attestation du responsable du document

A ma connaissance, les données du présent document de référence concernant le groupe Essilor sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du groupe. Elles ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 15 avril 2003
Xavier Fontanet

Attestation des responsables du contrôle des comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Essilor International et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées issues d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France, et on été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

Fait à Paris, le 15 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Liliane Tellier

Cabinet Dauge et Associés
Gérard Dauge Philippe Tissier

Compagnie Régionale de Paris

Politique d'information

Responsable de l'information

Véronique Gillet
Essilor International
147, rue de Paris
94227 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax : 33 (0)1 49 77 43 24
invest@essilor.com

Informer et s'informer

- **Essilor édite** un document de référence déposé à la Commission des Opérations de Bourse.
- **Essilor publie** des avis financiers dans la presse lorsque l'information mérite d'être portée de manière fiable à la connaissance de tous.

- **Essilor diffuse** des communiqués de presse adressés à tous les relais d'information du groupe.

Tous ces documents sont disponibles sur simple demande et téléchargeables sur le site internet, www.essilor.com.

Calendrier des publications 2003

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2003	24 avril (matin)
Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2003	23 juillet (matin)
Résultats 1 ^{er} semestre 2003	10 septembre (soir)
Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2003	23 octobre (matin)



ESSILOR INTERNATIONAL
Compagnie Générale d'Optique

147, rue de Paris
94227 Charenton-le-Pont Cedex
France

Tél. : + 33 (0) 1 49 77 42 24 - Fax : + 33 (0) 1 49 77 44 20

www.essilor.com

Société anonyme au capital de 35 939 264,55 euros – R.C.S. Créteil B 712 049 618